

SOCIÉTÉ



Le défi du juge Dussault

Après le rejet référendaire de l'entente de Charlottetown, la Commission royale sur les peuples autochtones est «le seul véhicule qui leur reste» pour faire avancer la concrétisation du concept d'autonomie gouvernementale, affirme son co-président, le juge de la Cour d'appel du Québec René Dussault. Mais le consensus entre les différents intervenants s'annonce difficile.

Page B-1

Montréal demande l'ouverture des commerces le dimanche

Pierre Cayouette

LA VILLE de Montréal demande au gouvernement du Québec de permettre aux commerçants qui le voudront l'ouverture des magasins le dimanche.

Dans une lettre adressée hier au ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gerald Tremblay, le maire Jean Doré écrit que «dans le présent contexte d'une difficile reprise économique, le libre choix quant à l'ouverture des éta-

blissements commerciaux le dimanche représente pour de nombreux commerçants une opportunité de redresser leur chiffre d'affaires grâce à l'apport d'une clientèle qui, de toute façon, achètera ailleurs si ce choix n'existe pas à Montréal».

M. Doré opte pour la libéralisation parce qu'il juge futile de tenter de combattre le magasinage outre-frontière, le magasinage d'entrepôt, les marchés aux puces, les magasins d'écoulement manufacturier et toutes les autres nouvelles habitudes de consommation.

Le maire de Montréal cite à cet égard un sondage récent qui révélait que 67% des répondants avaient magasiné le dimanche au cours des deux derniers mois. Le tiers des répondants à la même enquête affirmaient magasiner au moins un dimanche sur deux dans des commerces du Québec autorisés à ouvrir. Au moins 13% d'entre eux avouaient avoir magasiné aux États-Unis au cours des douze derniers mois.

La présente Loi sur les heures et jours d'admission dans les établisse-

ments commerciaux a été adoptée en 1990. Elle constituait un compromis. Elle n'a satisfait personne.

Tant les entreprises que les syndicats se disent disposés à accepter l'ouverture des commerces le dimanche.

Le maire Doré prône la libéralisation dans la mesure où les employés des commerces n'en fassent pas les frais. «La libéralisation de l'ouverture des commerces devrait assurer le maintien de conditions de travail

Voir page 4: Dimanche

Les banques haussent leur taux préférentiel de 0,75%

Robert Dutrisac

S'ÉMOUVANT au spectacle d'une devise canadienne malmenée, les grandes banques canadiennes ont haussé, hier, leur taux préférentiel de trois quarts de un pour cent, portant à 8,25% le taux qu'elles consentent à leurs meilleurs clients.

Sur le marché canadien des changes, la devise canadienne a mal paru hier, perdant près de un demi-cent (49 centièmes) pour clore à 79,62 cents US. Le comportement nerveux de ce marché volatil pré-sage d'une hausse sensible du taux d'escompte jeudi.

«Une leçon qu'on apprend maintenant, c'est qu'aux yeux des étrangers, ce n'est suffisant pour le Canada d'avoir le plus bas taux d'inflation parmi les pays de l'OCDE. On constate l'impossibilité de bénéficier d'une baisse durable des taux d'intérêt au Canada sans discipline budgétaire», a souligné Mme Dominique Vachon, économiste de la Banque Nationale.

Jeudi dernier, la Banque du Canada donnait une poussée de 79 points au taux d'escompte, qui s'élevait à 6,97%, afin de soutenir un dollar vacillant. Les banques sont pourtant demeurées de marbre, s'agrippant au taux préférentiel de 7,75% qu'elles avaient décrété dès le lendemain du référendum.

Cette journée-là du 27 octobre, les grandes institutions bancaires avait abaissé leur taux de 50 points, adoucissant la formidable hausse de 2% assénée en pleine campagne référendaire.

Les banques toléraient depuis jeudi un écart de 53 points entre leur taux préférentiel et le taux d'escompte, un bien mince écart compte tenu de la fourchette habituelle de 75 à 125 points. Devant la piètre performance de la devise canadienne sur les marchés hier et l'éventualité que le taux d'escompte grimpe pour la deuxième semaine consécutive, les banques ont choisi d'élargir cet écart à plus de 125 points.

L'annonce vendredi dernier que le gouvernement fédéral a perdu le contrôle sur son déficit — il dépassera de 7,5 milliards \$ les prévi-

sions, 25% de plus que ne le rêvait le ministre des Finances Don Mazankowski — a jeté une douche froide sur les marchés monétaires. «Nous sommes en manque de bonnes nouvelles. On croyait que le fédéral pouvait contenir son déficit, mais le déficit a explosé», a rappelé Mme Vachon.

Un article publié hier dans le *Wall Street Journal* est venu alimenter le pessimisme du marché. Sous la rubrique des changes étrangers, la journaliste Diane Dimond soutient que la devise canadienne chutera encore, glissant rapidement sous la barre des 77 cents US. En raison de son endettement, le gouvernement ne peut stimuler l'économie au pays en abaissant taxes et impôts ou en haussant ses dépenses, indique Mme Dimond. Le

seul recours dont dispose le gouvernement fédéral, c'est d'utiliser la politique monétaire en réduisant le taux d'escompte, ce qui a le malencontreux effet d'entraîner à la baisse le dollar canadien. «Les gouvernements n'ont plus de marge de manoeuvre pour soutenir l'économie», estime M. Michel Tessier, analyste chez Tassé et associés.

«On commence à avoir le sentiment que le leadership politique manque pour relancer l'économie. Le gouvernement n'a ni les idées, ni de plan précis», a-t-il ajouté.

Voir page A-4 : Taux

Ça ne va pas si mal, dit Mulroney

Jean Dion

de notre bureau d'Ottawa

L'ÉCONOMIE canadienne n'est pas dans un état aussi mauvais que plusieurs le prétendent, affirme Brian Mulroney, qui demeure persuadé que les problèmes évidents rencontrés par les finances du pays sont graduellement contrebalancés par plusieurs indices de redressement.

«Nous avons toutes les raisons d'être confiants», a lancé hier le premier ministre lors de la reprise des travaux parlementaires aux Communes après quelques semaines de trêve référendaire. Une journée de débats où l'accent a été résolument mis sur l'économie, où plusieurs questions ont été posées, mais où les réponses évasives sont demeurées à l'ordre du jour.

Au sortir de la Chambre, le ministre des Finances Don Mazankowski a toutefois indiqué qu'il ferait d'ici une semaine une «déclaration» sur l'état de l'économie canadienne et les intentions d'Ottawa à ce sujet, sans en préciser la nature.

Quant à l'éventualité d'une assistance financière gouvernementale au transporteur aérien Canadien

Voir page A-4 : Mulroney

Les employés d'Air Canada dans la rue



PHOTO JACQUES NADEAU

Les travailleurs syndiqués d'Air Canada ont manifesté hier après-midi devant les bureaux du ministre des Transports, Jean Corbeil, pour protester contre la «solution américaine» que le gouvernement fédéral s'approprie à endosser dans le dossier des transporteurs aériens. La manifestation a rassemblé quelque 2000 personnes.

Le péril jeune parmi les livres

Des classes entières envahissent le plancher du Salon

Stéphane Baillargeon

LE HALL d'exposition de la Place Bonaventure s'est transformé en gigantesque cour d'école hier, pour la cinquième journée du Salon du livre de Montréal. C'était le jour des jeunes lecteurs, surtout des pré-adolescents et des ados, des jeunes de 10 à 14 ans, qui se sont déplacés par classes complètes, accompagnés par leurs enseignants et quelques parents bénévoles.

Le SLM en a reçu environ 6000 hier et en attend encore autant aujourd'hui, pour sa dernière journée d'activités. «Les matinées scolaires sont si populaires qu'on est obligé de fonctionner par réservations, ex-

plique Francine Bois, directrice générale du Salon. Les invitations sont lancées aux écoles, aussi loin que Mont-Laurier, et chaque établissement délègue une ou deux classes, qui sont reçues gratuitement.

Les heureux élus étaient déjà des centaines à se bousculer à l'entrée quelques minutes



avant l'ouverture. Le rassemblement avait des allures de congrès scout et chaque rangée de jeunes semblait prête à tout pour être la première à pénétrer sur le site. À 10 h, un bruit de troupeau et quelques cris ont annoncé que l'inéluctable se produisait: ils arrivaient!

Le premier objectif de l'assaut, c'est presque toujours l'emplacement de maison La courte échelle, tout au fond du hall. Tous ses livres ou presque sont des best-sellers, tirés à plus de 10 000 exemplaires chacun. Les gros vendeurs, par exemple ceux de la série des «Ani Croche» de Bertrand Gauthier, passent le cap des 40 000 copies.

Les ados se rassemblent là par cen-

Voir page 4 : Livres

L'art contemporain attire plus de visiteurs que l'an dernier

Marie-Michèle Cron

LA FOULE se bousculait au portillon dimanche dernier alors que l'ELAAC prévoyait déjà attirer cette année plus de 17 000 visiteurs. C'est bien plus que l'an dernier (alors qu'on avait comptabilisé quelque 12 à 15 000 personnes) mais quand même moins que l'objectif de 20 000 fixé au départ. Cette augmentation s'explique en grande partie par une large couverture de presse, le rôle du Salon du livre placé tout près et enfin par le phénomène de fidélisation du public qui semble s'ouvrir à l'art contemporain.

Lors de cette sixième édition, les kiosques étaient plus spacieux et moins chargés qu'à l'accoutumée, la salle de cinéma où étaient projetés les films en collaboration avec le Festival des Films sur l'Art de Montréal remplis à pleine capacité, l'atelier d'art plastiques du MAC égayé par des enfants volubiles. Et dans

l'ensemble, les participants ravis de leur expérience à l'ELAAC qui réunissait plus de 600 artistes professionnels représentés par une trentaine de galeries québécoises, canadiennes et étrangères.

Les quelques tables rondes auxquelles j'ai assisté auront réussi, comme toujours, à soulever des questions sans apporter de réponses.

Et quelquefois, comme cela arrive souvent, un huluberlu dans la salle venait détourner le sujet de son trajet initial. Ou bien les passions ne faisaient que s'exacerber (ex: le débat entre galeries privées

Voir page A-4 : ELAAC

CAHIER
SPÉCIAL

ÉDUCATION DES ADULTES

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

(514) 985-3399

Date de tombée: le 20 novembre 1992

PARUTION
le 5 décembre
DANS
LE DEVOIR

LES ADULTES SUR LES BANCs D'ÉCOLE

• Qui sont les adultes qui retournent à l'école? • Quelles sont les conditions d'admissibilité des adultes? • À quel âge est-on adulte dans le monde scolaire? • Que vaut le diplôme secondaire obtenu par les adultes? • Les adultes qui décrochent. Pourquoi? • Quelles sont les performances des adultes recyclés au Québec? • L'alphabétisation: succès ou échec? • Comment finance-t-on l'éducation des adultes et pourquoi le ministère a-t-il réduit ses budgets?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles le cahier spécial du DEVOIR du samedi 5 décembre tentera de répondre à une époque où, pour beaucoup d'adultes, l'éducation devient une affaire de survie.

Le nouveau catéchisme vise un langage commun

ARIS (Reuter) — Les évêques de France ont présenté hier le nouveau catéchisme de l'Eglise catholique, un ouvrage de 670 pages qui se veut un texte universel et moderne à destination des 960 millions de catholiques de par le monde.

«C'est une oeuvre humaine mais elle exprime vraiment ce que nous sommes avec les mots d'aujourd'hui», a déclaré le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, au cours d'une conférence de presse.

Le pape Jean-Paul II a qualifié dimanche la publication de ce livre d'«événement d'une importance historique». Ce catéchisme, qui a nécessité plus de sept ans de travail, est le premier exposé des contenus fondamentaux de la doctrine catholique depuis le Concile de Trente en 1566.

Il répond à un souhait émis, notamment par les évêques africains, lors du synode extraordinaire de 1985, de définir un «langage commun» à tous, a dit Mgr Lustiger.

La France est le premier pays où est publié le texte. «Le catéchisme a été publié en français. Le texte français a donc été mis très tôt à disposition des éditeurs», a expliqué Mgr Jacques Duval, président de la conférence des évêques de France.

Trois mille évêques du monde entier ont été consultés. La rédaction proprement dite a été confiée à sept d'entre eux, dont Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours. «La partie morale a suscité beaucoup de débats, parfois contradictoires. Elle a été révisée jusqu'à février de cette année», a-t-il souligné.

Le livre s'appuie sur les Dix Commandements, le Credo, le Notre Père, les sacrements ainsi que sur les travaux du Concile Vatican II, pour énoncer les enseignements de l'Eglise.

Meurtre et adultère figurent en bonne place parmi les péchés dénoncés par l'Eglise. Péchés plus «modernes», l'Eglise condamne également la fraude fiscale, la falsification de chèques, la corruption et les détournements de fonds.

Toutefois, a souligné Mgr Duval, «ce n'est pas un catalogue de péchés mais une indication pour le comportement des chrétiens».

«Qui voudrait lire ce texte en espérant y découvrir quelques concessions notamment dans le domaine sexuel sera déçu», a prévenu pour sa part Mgr Honoré.

Sur les questions de couple et de sexualité, l'Eglise réitère ses condamnations de la sexualité hors mariage, du divorce, de l'avorte-

ment ainsi que de la contraception.

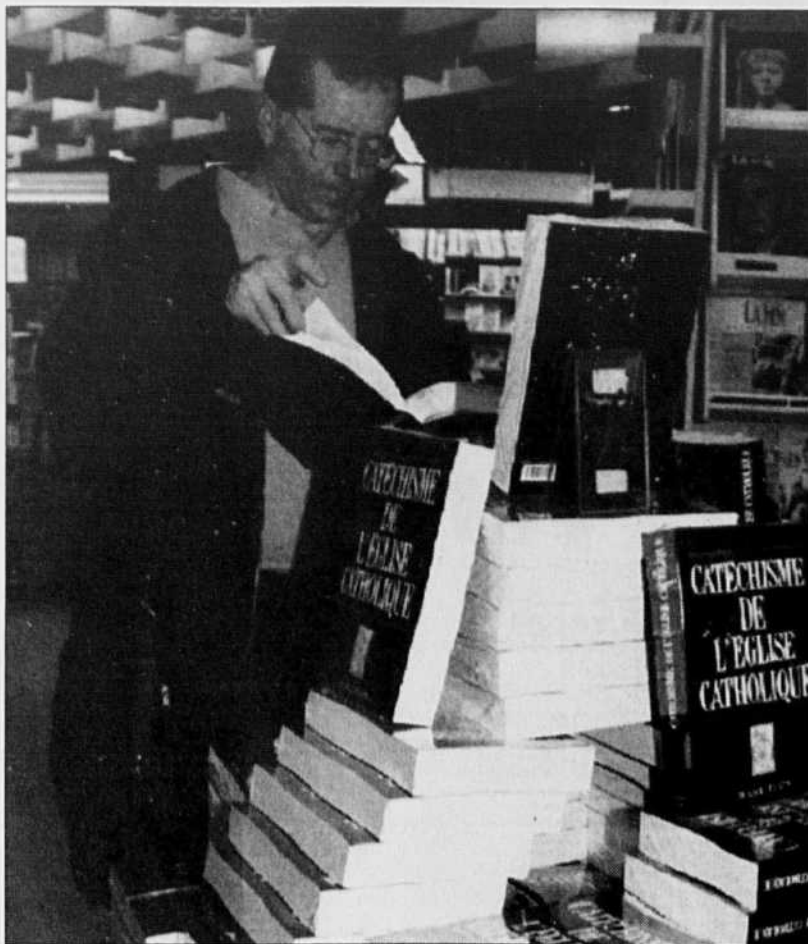
L'homosexualité, la prostitution et le suicide sont également jugés moralement répréhensibles, mais le texte demande que ces questions soient abordées «avec compassion».

Ainsi l'homosexualité n'est-elle pas formellement condamnée. Mais les «actes d'homosexualité» sont considérés comme «contraires à la loi naturelle» car «ils ferment l'acte sexuel au don de la vie». Les homosexuels sont donc «appelés à la chasteté». Astrologie, spiritisme et le port d'amulettes «sont gravement contraires à la vertu de la religion», affirme également l'Eglise.

Le nouveau catéchisme, qui s'inscrit dans la lignée de Vatican II, incite à la tolérance envers les autres religions, et réitère que le martyr du Christ ne peut être imputé au peuple juif.

Tout en reconnaissant la «légitime défense par la force militaire», le Vatican dénonce la course aux armements et préconise la résistance «aux ordres qui commandent un génocide».

Abordant enfin la question de l'environnement, l'Eglise affirme que la domination accordée par le Créateur à l'Homme sur les êtres inanimés et les autres êtres vivants «n'est pas absolue». «Elle exige un respect religieux de l'intégrité de la Création», affirme l'Eglise.



Un prêtre feuillette dans une librairie de Paris le premier nouveau catéchisme catholique en 426 ans. Publié d'abord en français, puis traduit dans les autres langues, l'ouvrage de 676 pages rafraîchit la doctrine de l'Eglise et est considéré comme un effort du pape Jean-Paul II pour renforcer la présence de l'Eglise dans le monde.

Le contrôle des naissances a aussi besoin de subtilité et de diplomatie

Pierre Roberge

de la Presse canadienne

Pour progresser dans le monde, le contrôle des naissances a besoin de subtilité et de diplomatie, estime un responsable de l'Unicef, ainsi que d'une baisse du taux de mortalité infantile.

«Il faut parler d'espacement plutôt que de réduction des naissances», disait hier Denis Caillaux, directeur adjoint du financement des programmes à l'Unicef, l'organisme des Nations unies pour l'aide à l'enfance. Une telle distinction «n'est pas une couillonnade, affirme-t-il, cela peut vraiment faire avancer la planification des naissances».

En Afrique, l'idée même de

contraception «aura plus de crédibilité si le taux de mortalité infantile baisse. Car sans cela, une mère créera toujours pour retrouver un nombre minimal d'enfants», explique M. Caillaux.

Le responsable de l'Unicef était de passage juste avant une conférence sur l'enfance, qui aura lieu à Dakar du 25 au 27 novembre, tenue sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine.

En poste au siège de l'Unicef, à New York, après avoir travaillé au Laos, au Ghana et au Sénégal, M. Caillaux raconte: «Je n'ai jamais vu une mère pour qui la contraception était hors d'accès. Ce n'est pas un problème technique mais bien d'acceptabilité.» Les obstacles à la planification familiale «sont plus socioculturels que religieux», dit-il.

Et si possible avec des mesures d'éducation, «nous pourrions éventuellement reporter l'âge de la première grossesse», qui survient souvent à 13 ou 14 ans.

Les moyens contraceptifs sont le diaphragme ou le stérilet, qui requiert une supervision médicale. Quant au préservatif masculin (condom), «il y en a des hangars pleins en Afrique». «Le préservatif marche mal, c'est dramatique quand on pense aux maladies», ajoute M. Caillaux. Même chez les gens éduqués, «il fait rigoler, alors vous vous dites, 'Diable, ça va prendre du temps'».

Cette conférence de Dakar suit un «sommet» sur l'enfance, à New York en septembre 1990, où a été adoptée une déclaration des droits de l'enfant.

La Commission royale devra tenir compte de chaque réalité autochtone avant de conclure

Pierre April

de l'Express

QUÉBEC — La Commission royale sur les peuples autochtones devra tenir compte des réalités de chacune des communautés amérindiennes avant de recommander des modèles de cadres administratifs généraux et de définir l'autonomie gouvernementale telle que souhaitée par les dirigeants des premières nations.

Le co-président de la Commission, le juge René Dussault, de passage hier dans la région de Québec où il présidera des audiences publiques, a senti le besoin d'expliquer ce à quoi il fallait vraiment s'attendre dans le dossier des revendications autochtones.

«Si on part de la réalité, a-t-il dit, on constate énormément de diversité et que la plupart des nations autochtones sont davantage à la recherche d'une autonomie au niveau de leur communauté.»

«La situation va varier énormément à un point tel qu'on voit la Loi des Indiens et la question de l'autonomie comme un vase communicant, a poursuivi M. Dussault, et qu'il va falloir prévoir une formule transitoire qui permettra aux communautés d'y aller chacune à son rythme et d'arrêter à un niveau qui est celui qu'elles souhaitent.»

Pour le co-président de cette Commission royale, créée en 1991 et dont les travaux ont débuté en avril 1992 en plein débat constitutionnel national, il est évident que la Loi sur les Indiens devra s'appliquer encore très largement et pendant longtemps pour certaines communautés pendant que d'autres se lanceront plus rapidement dans l'aventure de l'autonomie gouvernementale.

La réalité de la base

«Si on part de la réalité telle qu'elle est vécue à la base, a ajouté le juge, et qu'on construit l'autonomie gouvernementale c'est beaucoup moins asepté que si on part d'en haut.»

C'est ainsi que la Commission royale veut analyser l'autonomie gouvernementale et son application dans 102 communautés autochtones avant de voir si le principe

peut vraiment s'étendre au niveau des nations.

«Il y a diverses formules qui vont pouvoir prendre place selon les désirs des divers groupes», a précisé M. Dussault.

Le cadre unique pour l'ensemble des nations, selon le co-président, sera pratiquement impossible à trouver. «Ce que l'on souhaite à la Commission, a-t-il dit, c'est d'arriver avec un certain nombre de modèles, adaptés soit au niveau de la nation, soit au niveau de la communauté.»

Il est évident toutefois que le rejet des accords constitutionnels de Charlottetown et des provisions touchant l'autonomie gouvernementale des autochtones n'a pas simplifié la tâche des membres de la Commission royale, même si le juge Dussault a soutenu que le débat a quand même servi à démontrer à la population canadienne qu'il y a énormément de diversité parmi les premières nations.

«Il y a beaucoup de gens qui ont cru un instant que les autochtones auraient été satisfaits par le contenu de l'accord de Charlottetown, a-t-il dit, mais il a quand même été rejeté par ceux qui ont participé au vote.»

Aujourd'hui et demain, au Centre communautaire de Wendake (Nation huronne) en banlieue de Québec, le juge Dussault entendra une vingtaine de groupes ou individus dont le grand chef de la Nation huronne Jocelyne Gros-Louis, le maire de Québec Jean-Paul Lallier et un porte-parole de la Fédération des policiers du Québec, M. Jean-Guy Roch.

A la fin du mois, la Commission se retrouvera à Ottawa pour tenir la deuxième d'une série de tables rondes nationales et le débat portera sur les questions judiciaires autochtones.

Hier, M. Dussault a soutenu que l'idée de mettre en place un système de justice pénale qui réponde aux besoins des peuples autochtones était de plus en plus acceptée.

«Il s'agit maintenant de déterminer si l'on peut modifier l'actuel système ou s'il faudra mettre en place un ou plusieurs systèmes de justice pénale distincts à l'intention des peuples autochtones», a indiqué le juge Dussault.

POURQUOI L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE?

«Ce n'est pas parce que...»



Si vous pensez que nous avons créé le projet d'efficacité énergétique parce que nous n'avions plus les moyens de construire des barrages, surveillez votre courrier! Le prochain numéro d'*Hydro 92* explique comment l'efficacité énergétique joue un rôle essentiel dans nos projets de développement.

 Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

Doré n'est pas surpris de la décote de Montréal

La Canadian Bond Rating note l'importante détérioration de la situation économique

Pierre Cayouette

LE MAIRE Jean Doré s'est dit peu surpris de la décision de la firme de cotation Canadian Bond Rating Service (CBRS) d'abaisser la cote de crédit de la Ville de Montréal.

«C'était inévitable, dans la mesure où la même firme a diminué il y a quelques jours la cote de crédit du gouvernement du Québec, de qui relève la Ville dans une large partie», a dit M. Doré.

Les analystes de CBRS ont ramené la cote de crédit de Montréal de AA à A+.

Dans son rapport, la firme de cotation constate que la Ville de Montréal a été durement touchée par la récession et note que «même si la position financière de la Ville reste satisfaisante, plusieurs facteurs cycliques et structurels ont contribué à la détérioration importante de la situation économique de la Ville».

Parmi ces facteurs, CBRS souligne le sévère ralentissement immobilier et rappelle le faible taux d'occupation des grands complexes immobiliers.

Cette faiblesse du marché immobilier a forcé la Ville à venir en

aide à trois sociétés municipales en contractant plusieurs emprunts importants. Le rapport de CBRS cite à cet effet l'emprunt de 86 millions \$ pour aider au financement du Centre de commerce mondial.

La maison de cotation note par ailleurs que la Ville s'implique dans la revitalisation de certains quartiers, là où la rentabilité à court terme est moins évidente pour l'entreprise privée.

A cela, le maire Doré et la présidente du comité exécutif, Léa Cousineau, rétorquent que «c'est précisément parce que nos sociétés ont ce

mandat particulier, qui les distingue des promoteurs immobiliers privés, que la Ville les soutient pendant cette période difficile».

CBRS met également en relief «la somme très élevée» engloutie dans les fonds de pension des employés de la Ville.

À ce chapitre, le maire Doré refuse tout blâme. Il attribue cette situation à la vision à court terme de l'administration Drapeau.

En vertu d'ententes conclues en 1982-83, la Ville de Montréal doit combler le déficit actuariel des caisses de retraite des employés - évalué à 1 milliard \$ - par des paiements

spéciaux annuels d'ici à 2045.

En 1992, ces paiements s'élevaient à 41,2 millions \$. L'an prochain, ils s'élèveront à plus de 45 millions \$.

Le chef de l'opposition, M. Nick Auf der Maur, a estimé hier que la baisse de la cote de crédit de la Ville était la conséquence naturelle des six derniers budgets.

Pour sa part, le conseiller Michel Prescott, dissident du RCM, a rappelé qu'il avait prédit cette chute de la cote de crédit au moment où la Ville avait annoncé l'emprunt de 86 millions \$ pour le Centre de commerce mondial.

La Croix-Rouge se dit prête à une enquête indépendante

d'après la Presse canadienne

LA SOCIÉTÉ canadienne de la Croix-Rouge (SCCR) est disposée à ce qu'un groupe indépendant examine comment 38 décideurs du secteur de la santé, de niveau fédéral et provincial, ont permis le 10 décembre 1984 que des produits sanguins contaminés par le virus du sida continuent d'être distribués pour huit autres mois au Canada.

En conférence de presse, hier, le secrétaire général et chef de la direction de la Croix-Rouge, George Weber, a soutenu que cette ouverture n'était pas motivée par la baisse des dons de sang dans les cliniques.

«On a vérifié les dons aux banques de sang au cours des deux dernières semaines où il y a eu énormément de critiques à l'égard de la Croix-Rouge. Pour le moment, il n'y a pas du tout de diminution.»

Tout comme le ministre fédéral de la Santé Benoît Bouchard, M. Weber ne croit pas que la tenue d'une enquête publique soit appropriée.

«Je ne pense pas qu'une enquête publique soit nécessaire dans cette situation. Nous avons déjà 80 poursuites contre nous. Il y a des poursuites contre les hôpitaux, les gouvernements et les médecins. Les cours constituent le lieu approprié pour trancher les questions complexes soulevées, a-t-il fait valoir.

M. Weber n'a pu préciser quel serait le forum le plus approprié pour se pencher sur les décisions prises relativement aux produits sanguins destinés aux hémophiles.

Il croit cependant qu'aucun représentant des gouvernements fédéral et des provinces ne devrait en être.

«Vous savez que les gouvernements sont impliqués dans cette situation. Ils ont pris les décisions. Ils ont approuvé nos plans et budgets.»

M. Georges-Etienne Rivard, directeur de la Clinique d'hémophilie de l'hôpital Sainte-Justine, était de la réunion du 10 décembre 1984 en qualité de représentant de la Croix-Rouge.

«J'étais de cette réunion. Bien sûr, il y avait une certaine inquiétude qui montait avec l'augmentation des informations. Les gens étaient conscients qu'il y avait un risque. Jusqu'à quel point étaient-ils conscients qu'il y avait réellement un risque de sida à brève échéance? On n'avait pas à ce moment-là les données pour juger», a-t-il affirmé hier.

M. Weber a dit regretter que les représentants des médias abordent des événements de 1982-85 avec des standards et des connaissances d'aujourd'hui.

Une autre moule à la conquête de l'Amérique

Louis-Gilles Francoeur

AU MOMENT où la moule zébrée semble ralentir sa progression dans le fleuve, les chercheurs du Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada découvrent une nouvelle venue, la moule quagga, d'origine inconnue.

C'est au début de l'été que les chercheurs ont découvert la nouvelle moule qui ressemble à s'y méprendre à sa cousine européenne, introduite par négligence dans les eaux canadiennes, probablement dans les Grands-Lacs, il y a cinq ans, et dans le fleuve, il y a trois ans.

L'arrivée des moules zébrées a lancé partout en Amérique les chercheurs dans différentes études destinées à déterminer leur progression, leur abondance et leur distribution.

Leur légendaire capacité d'adaptation leur a en effet permis de s'installer partout dans les grands lacs et, via les embarcations, de commencer très rapidement à s'infiltrer dans les eaux intérieures, comme elles l'ont fait pour la plupart des plans d'eau d'Europe à partir de la mer Gaspienne.

Les chercheurs du Centre Saint-Laurent avaient entendu parler au début de l'année de la découverte d'une mystérieuse nouvelle venue, découverte par les Américains en août 1991 dans les Grands-Lacs. Ils se sont donc passé le mot entre eux pour vérifier, dans le cadre des inventaires en cours sur la moule zébrée, si la moule quagga s'était pointée dans nos eaux.

On devait l'identifier formellement au début de juillet dans le lac Saint-François, le premier à recevoir les eaux des Grands-Lacs. Mais déjà, en octobre, on constatait sa présence dans le lac Saint-Louis. Dans les deux cas, il s'agissait de concentrations très faibles: en tout, les chercheurs ont récolté 39 moules quagga dans leurs inventaires.

Ils ne savent pas cependant si cette moule a la même capacité de reproduction que sa cousine zébrée. En fait, ils savent très peu de choses sur elle. Elle est suffisamment diffé-

rente de la moule zébrée pour qu'on parle d'une nouvelle espèce: «On parle d'une différence aussi importante qu'entre l'homme et le chimpanzé malgré les similitudes de forme, grosseur et couleurs», explique M. Yves Lafontaine, le chef de l'évaluation des écosystèmes au Centre Saint-Laurent.

Comme la moule quagga n'a jamais été répertoriée ailleurs et ne correspond pas aux nomenclatures européennes, on ne sait pas si elle vient de ce continent, apportée comme sa cousine par un navire qui n'avait pas vidangé ses ballast en mer avant de pénétrer dans les eaux canadiennes.

En fait, reconnaît M. Fontaine, rien ne dit qu'il ne s'agit pas d'une mutante puisqu'on n'a à peu près aucune certitude à son sujet. On l'a appelée «quagga» du nom de l'ancêtre préhistorique du zèbre.

Sa présence marginale dans l'environnement nord-américain n'en inquiète pas moins les spécialistes. Les dommages causés par la moule zébrée en quelques années dans les conduites d'eau des villes et entrées et son appétit phénoménal pour les micro-organismes font prendre très au sérieux cette nouvelle forme de «pollution biologique».

La progression de la moule zébrée dans le Saint-Laurent, où les conditions de reproduction semblent moins idéales que dans les Grands-Lacs, en donne une idée.

Alors qu'en 1990 on dénombrait des concentrations de 0,1 à 1 moule au mètre carré dans le Saint-Laurent (On parlait déjà d'environ 100 au mètre carré dans le lac Saint-François), les concentrations augmentaient jusqu'à 5000 dans certains milieux. Au port de Montréal, on passait, de 1990 à 1991, d'une présence rare à 377 au mètre carré et même à 700 dans le port de Québec.

La «stabilisation» notée par les chercheurs en 1992 pourrait n'être que temporaire et liée à la température froide de l'été. Par «stabilisation», on entend à Environnement Canada une «légère augmentation du simple au double», expliquait avec optimisme M. Lafontaine hier.

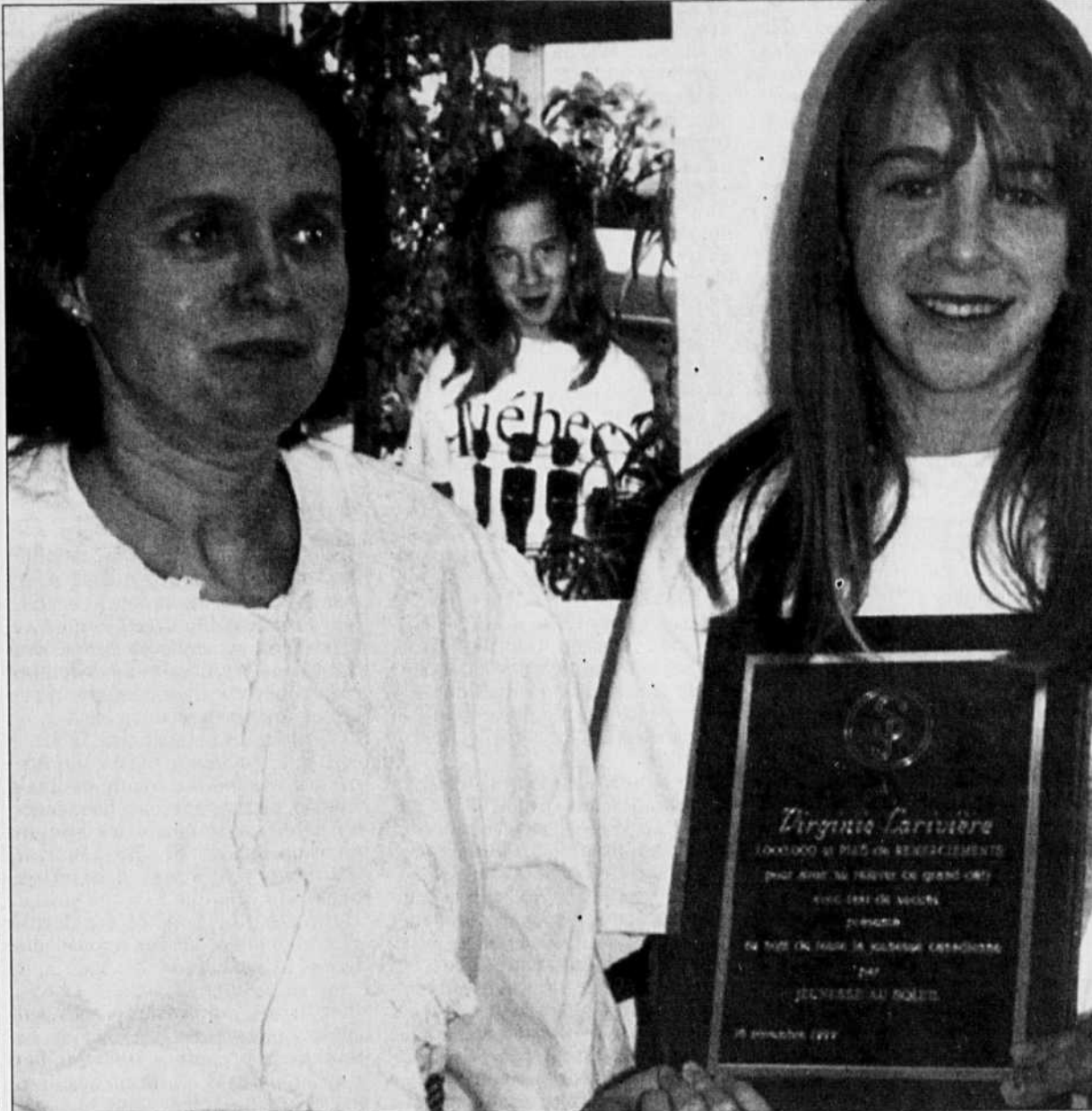


PHOTO CP

Un million de signatures contre la violence

Accompagnée de sa mère Nicole, Virginie Larivière, 14 ans, tient fièrement une plaque commémorant sa victoire. Plus d'un million de personnes ont, en effet, signé sa pétition contre la violence à la télévision. En arrière-plan, une photo de Marie-Eve, dont la mort avait provoqué la campagne de sa soeur, qui devait connaître un énorme succès.

EN BREF

L'inspection de la nourriture

OTTAWA (PC) — L'Alliance de la fonction publique, qui représente 2500 inspecteurs d'aliments, s'est élevée, hier, contre la décision du gouvernement fédéral d'alléger la réglementation sur la production et l'inspection de nourriture au Canada. Ce plan, a soutenu un porte-parole de l'Alliance, Larry Leng, «va réduire considérablement le nombre de règlements et menacer la santé du consommateur». Selon lui, «on va déréglementer l'industrie alimentaire, sans aucune protection pour le consommateur». Le sous-ministre de l'Agriculture, Art Olson, a prétendu quant à lui que «l'effet sera exactement le contraire» et qu'il n'y a aucune menace à la sécurité des aliments. «Notre priorité, a-t-il affirmé, est d'augmenter la sécurité des aliments. Nous voulons nous servir de nos inspecteurs d'une façon différente.» Le plan, annoncé la semaine dernière par les ministres Bill McKnight (Agriculture) et Charlie Mayer (Céréales), a été recommandé par un comité formé de représentants du gouvernement et de l'industrie.

Femmes à la Cour suprême

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral continuera à avoir de la difficulté à recruter des femmes pour siéger à la Cour suprême du Canada, a déclaré, hier, la ministre de la Justice, Mme Kim Campbell. Selon Mme Campbell, le problème vient du fait que plusieurs femmes juges présidant des tribunaux inférieurs sont jeunes et ont de jeunes enfants. Elles n'ont donc pas envie d'aller à Ottawa pour assumer la lourde charge de travail d'un juge de la Cour suprême et de vivre avec le stress que demande cet emploi. «Je suis déçue qu'il n'y ait pas plus de femmes juristes qui acceptent d'être considérées comme candidates, a répondu la ministre de la Justice aux journalistes qui l'interrogeaient.

Consultez notre programme ici et là au Salon, peut-être gagnerez-vous un des cinq bons d'achats de 100 \$

Mardi

ENFIN NOVEMBRE!

Place Alice-Parizeau

- 10 h 30 Loisir Littéraire du Québec présente un atelier d'écriture animé par Madeleine Desjardins
- 11 h 30 Publications Proteau présente un microdictionnaire
- 12 h 30 **CONFIDENCES D'ÉCRIVAIN**
Gilles Archambault s'entretient avec Jasmine Dubé
- 13 h 15 Catherine Arnoult, lectrice
- 13 h 30 Communication-Jeunesse présente des livres québécois sous forme de jeu
- 14 h 30 Mondia présente les jeux Logix et Architex, animateur Robert Lyons
- 15 h 30 Catherine Arnoult, lectrice



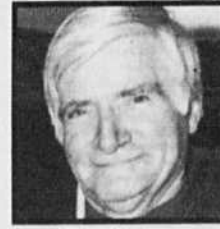
Denise Bombardier



Marc Micone



Jasmine Dubé



Gilles Archambault

Place Alcan / Hydro-Québec

- 10 h 30 Jeu **Le français par coeur** proposé par les Dictionnaires Robert
- 12 h 00 **COMME UN GRAND LIVRE OUVERT**
L'APPORT DES AUTRES CULTURES DANS LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE
Denise Bombardier reçoit
Anne-Marie Alonzo, Paul Ohl, Naïm Kattan, Marco Micone
- 13 h 00 Charades, devinettes sur la littérature jeunesse, un jeu présenté par Québec/Amérique
- 14 h 00 ACCT présente Daniel N'Do Otsama, **griot africain**
- 17 h 00 Cérémonie de clôture

Salon du livre de Montréal

12 au 17 novembre 1992

PLACE BONAVENTURE

Prix d'entrée (taxes incluses) Adultes: 5 \$ / Étudiants et aînés: 3 \$

le jeudi de 17 h à 22 h / le vendredi de 9 h à 22 h / le samedi de 11 h à 22 h

le dimanche de 11 h à 21 h / le lundi de 10 h à 21 h / le mardi de 10 h à 18 h



NOURAIE



IMPORTATEUR DIRECT

PLACE BONAVENTURE
MONTREAL
(514) 879-9176

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ ELAAC

et centres autogérés) pour s'élancer dans l'air comme un pétard mal allumé. Je préfère encore le petit goût provoc qui n'était pas désagréable du tout du geste de Samuel Lallouez: du jour au lendemain, ce dernier a mis un peu de piment sur ses murs blancs. Objets ironiques, vêtements satiriques et succès électrique pour le Trash Art du New-Yorkais Cary Leibovitz qui fait la razzia dans les pages de célèbres revues d'art contemporain américaines. Il fallait voir la tête des gens... et entendre leurs commentaires plutôt amusants.

Pour certains, l'ELAAC aura été l'occasion de tisser des liens entre galeristes comme ce fut le cas pour Lilian Rodriguez, de Art et Arte, (c'est la première fois qu'elle expose dans ce cadre) de discuter avec d'autres intervenants du milieu. «J'ai rencontré des gens formidables dit-elle. Et puis, je pense que Montréal a besoin de cette foire pas seulement pour la vitrine que cela peut nous donner, mais pour présenter au public des artistes qui, comme ceux que je soutiens, sont peu connus. Si les gens ne viennent pas nécessairement pour acheter, c'est la curiosité qui les amène ici et ils peuvent devenir une clientèle potentielle pour la galerie».

Yves Le Roux est lui aussi heureux de son expérience et des organisateurs: l'ELAAC aura permis de briser la glace avec des collectionneurs qui n'étaient jamais venus à la galerie. Christiane Chassay abonde dans le même sens: l'ELAAC a permis d'enclencher un mouvement chez les collectionneurs qui avaient entendu parler de Kim Adams et de Stephen Schofield entre autres: plusieurs sont venus s'informer des démarches de ces artistes qui, rappelons-le, s'inscrivent aujourd'hui dans une cartographie internationale. Certains ont presque tout vendu comme Pierre Rivérin (Norman Blumh, l'artiste qu'il exposait, a fait un tabac), et d'autres tels que la Lake Galleries, de Toronto, félicite la bonne marche de la foire. Ses directeurs proposent quant à eux de mieux publiciser l'image de l'ELAAC à l'extérieur de Montréal. Mais là où le bât blesse, pour beaucoup, c'est au niveau du public (c'est surtout lui que cible cet événement) qui n'ose pas encore poser des questions élémentaires sur l'art contemporain. Il est vrai que l'ELAAC n'est pas la FIAC de Paris et qu'elle ne draine pas (géographie, démographie, éducation et réputation mondiale oblige) le même public. Et Rome ne s'est pas faite en un jour.

«Il y a un problème fondamental au Québec explique Eric Devlin. Les gens sont intéressés mais n'osent pas s'informer. À la différence du public dans les foires européennes, ceux qui ont de l'argent ont encore peur d'investir dans l'art. Nos artistes survivront — et les galeristes aussi dans la mesure où le public va les soutenir». Cela ne semble pas le cas actuellement, mais que faut-il faire pour le sensibiliser?

Le Bruxellois Jérôme Jacops, de la galerie Damasquine, pense qu'il faut éduquer ce grand public alors qu'en Belgique, en Allemagne et en Hollande par exemple, il est bien

plus perceptif qu'ici. «On nous a demandé qu'est-ce que c'était l'art contemporain», dit-il surpris. Danielle Kurz., de la galerie Art Wall+B, se demande même si elle ne devrait pas être payée pour le travail qu'elle a fait ici. «J'ai l'impression d'avoir joué au professeur», dit-elle. Par ailleurs, elle est contente d'avoir établi des contacts ici. «Mais j'ai remarqué que les gens n'ont pas l'habitude d'avoir des prix trop élevés, indique-t-elle. Les artistes que je représente sont présents dans des grands musées européens et je ne peux pas baisser mes prix». En général, les galeristes belges, s'ils ont peu ou pas vendu, aiment Montréal, sa vie, ses résidents.

Et ils soulignent le remarquable travail et la grande disponibilité des attachés de presse. Seule ombre au tableau pour Pierre Absem de la Christine Colman Art Galery: où étaient passés les organisateurs de l'ELAAC «On ne les a jamais vus, ils ne nous ont même pas accueillis lors de la soirée d'ouverture, ni se sont présentés à nous d'ailleurs, s'étonne-t-il. Sommes-nous plus ici dans un pays que j'aime et où l'on retrouve un océan de gentillesse».

Reconnue par le ministère des Affaires culturelles comme événement culturel majeur du Québec, cette foire montréalaise, qui tend à se raffiner avec le nombre des années, devrait encore élargir ses horizons et inviter, si ses moyens lui permettent, encore plus de galeries de l'extérieur afin de confronter nos pratiques artistiques avec celles de l'étranger. Tout en gardant cette dimension humaine et sympathique qui l'identifie actuellement et que tout le monde apprécie beaucoup. L'ELAAC est dans la bonne voie...

◆ Taux

Selon le cambiste Normand Faubert, de la CIBC, l'article du *Wall Street Journal* confirme ce que le marché monétaire savait déjà, à savoir «l'incapacité du gouvernement de faire quoi que ce soit pour stimuler l'économie».

«On peut s'attendre à une semaine très mouvementée (sur les marchés monétaires), a-t-il poursuivi. Si la pression continue, on peut s'attendre à une forte hausse du taux d'escompte jeudi».

Hier, la Banque du Canada «a fait clairement sentir sa présence» sur les marchés, a relaté M. Faubert. La banque centrale n'est toutefois pas intervenue massivement comme elle l'avait fait à la fin de septembre durant la campagne référendaire, juste avant de hausser de 1,93% le taux d'escompte, un bond sans précédent. En septembre, la Banque du Canada avait déboursé 4,3 milliards \$ US pour soutenir la devise canadienne.

◆ Mulroney

qui connaît de sérieux problèmes, rien n'est encore déterminé, a déclaré le ministre. «Dès qu'il y aura des développements, vous le saurez».

MM. Mulroney et Mazankowski avaient auparavant longuement défendu le bilan économique du gouvernement conservateur, rappelant que les statistiques témoignaient d'une certaine relance et contre-attaquant en soutenant que la situation était bien pire du temps où les libéraux étaient au pouvoir.

Le premier ministre a cité l'augmentation du volume d'échanges avec les États-Unis enregistré au

cours des derniers mois, le taux d'inflation qui, «à 1,3%, est le plus bas du monde industrialisé», ainsi que les chiffres récents de l'OCDE et du Fonds monétaire international qui prévoient que le Canada aura «le plus fort taux de croissance économique en 1993».

M. Mazankowski a fait allusion à la hausse du nombre de Canadiens au travail, aux «progrès au plan des ventes au détail et des exportations» et à la diminution du taux de chômage au cours des derniers mois, de 11,6 à 11,3 %.

«Le taux de chômage est trop élevé, a convenu M. Mulroney, mais il l'est depuis 10 ou 12 ans. Le père Noël n'existe pas, et il n'y a pas de solutions magiques. Il n'y a pas de panacée, mais les signes (de redressement) sont encourageants.»

M. Mazankowski a ajouté que «la volte-face économique se fait lentement, mais sûrement».

Ces propos n'ont évidemment pas eu l'heur de rassurer libéraux et néo-démocrates, qui ont affirmé que la situation n'avait jamais été aussi mauvaise au Canada et qui ont dit ne discerner «aucune nouvelle idée pour renverser la tendance» dans l'agenda économique du gouvernement. Jean Chrétien s'est rabattu sur la demande de présentation d'un budget dans les meilleurs délais, tandis qu'Audrey McLaughlin a fait valoir la nécessité d'investir dans les infrastructures municipales et d'abandonner le projet de libre-échange nord-américain.

«Nous ne demandons pas des miracles, nous voulons seulement savoir si le gouvernement a un plan et, clairement, il n'en a pas. Il a dit qu'il s'occuperait d'économie, mais il semble vouloir s'en occuper de la même manière qu'auparavant, qui a résulté en un échec», a dit Mme McLaughlin.

Quant à la «déclaration économique» qu'a promis de livrer M. Mazankowski, M. Chrétien a avoué ne pas trop y croire. «On a fait des suggestions, et on a hâte de voir ce qu'ils ont à dire. Mais pourquoi a-t-il fait part de cette intention aux journalistes sans avoir voulu le confirmer à la Chambre?», s'est-il interrogé.

Par ailleurs, interpellé sur la question de l'aide financière à apporter à PWA, la société mère de Canadien, le ministre des Transports Jean Corbeil s'est fait évasif. Il a répété à plusieurs reprises que le gouvernement, toujours en pourparlers avec toutes les parties intéressées, était «satisfait des concessions auxquelles ont consenti les employés du transporteur», tout en assurant que la décision éventuelle prendrait en compte «la préservation des intérêts du Canada».

Harcelé sur cette nouvelle patate chaude du gouvernement conservateur, M. Corbeil a retourné la question à ses adversaires. «Dans quelle mesure, et jusqu'à quel montant ce parti (libéral) est-il prêt à aller pour faire porter aux contribuables le fardeau du sauvetage de Canadien, pour lequel nous n'avons encore aucune garantie?», a-t-il demandé en substance.

Pour le ministre, la décision d'injecter ou non des deniers publics dans le transporteur de l'Ouest devra éviter de grever encore davantage des finances publiques mal en point. «Il n'est pas question d'apposer un Band-Aid», a-t-il lancé.

Ni M. Corbeil ni M. Mazankowski n'étaient en mesure, hier, de donner un échéancier de règlement du dossier, ni d'en préciser les modalités.

Le ministre des Finances a tout de même expliqué qu'il était «préoccupé» par l'état du déficit public, rappelant en contrepartie qu'au moment où est mise en doute la capacité de l'État à se remettre sur pied, «il faut comprendre la dynamique des finances fédérales, qui fait en sorte que de tout vouloir couper ne réglerait pas les véritables problèmes».

Interrogé sur l'un des principaux chevaux de bataille économiques de son gouvernement, le plan soumis par le secrétaire d'Etat Robert de Cotret qui pourrait mener à des réductions massives des effectifs ministériels et gouvernementaux, M. Mazankowski a convenu qu'il y avait «du gras» à couper dans l'appareil. Mais, a-t-il poursuivi, il ne s'agit pas du remède à tous les maux.

«Même si on éliminait demain toutes les dépenses fédérales, y compris les chèques de pension, d'assurance-chômage, les transferts aux provinces, etc., on n'économiserait que 17 milliards \$. Or le déficit



PHOTO AP

Ma cabane en Russie

Un ouvrier installe un cadre de fenêtre sur une maison en construction du village de Khebnikovo, à une quinzaine de kilomètres au nord de Moscou. A l'arrière-plan, on aperçoit des maisons privées dont la valeur se situe à 12 500 \$ (US), ce qui les rend accessibles aux seuls riches. Le salaire moyen n'est actuellement que de 9 \$ par mois. Le porte-parole du ministre de l'Économie, Alexei Ulyukayev a affirmé hier, pendant une réunion du Conseil des ministres, que le gouvernement s'attend à une inflation de 70% l'année prochaine.

est de 30 milliards \$.

La solution, a-t-il laissé entendre, se trouve donc ailleurs. Sa «déclaration» attendue pourrait fournir des éléments d'information à ce sujet.

◆ Livres

taines et jouent du coude, comme des Soviétiques à un guichet, pour avoir accès à leurs auteurs favoris, leur dire combien ils les aiment et recevoir en échange des signets dédicacés. «C'est une vie de vedette», résume Sylvie Desrosiers en rigolant. L'auteur de la série Notdog, le toutou le plus populaire de la Maison, fait des Salons depuis des années et ne se lasse pas de ces rencontres agitées avec ses petits lecteurs. «C'est épuisant, mais tellement valorisant. Si j'étais seule à ma table, je me plaindrais bien plus.»

Il reste quand même des petits clients pour les autres auteurs du Salon. Madeleine Huberdeau, qui vient de publier «Mission à l'eau», chez Borel, les recevait par grappe de deux ou trois, debout à côté de sa table. Elle prenait le temps de répondre à toutes les questions. «Ça fait combien de temps que tu écris, madame? C'est-tu dur d'écrire un livre? Comment tu fais pour tout te rappeler de l'histoire?»

Certains avaient même des questions préparées d'avance et notaient consciencieusement les réponses pour un futur exercice en classe. D'autres avaient en main une liste des auteurs dont ils voulaient les autographes ou préparaient déjà leur liste de cadeaux de Noël.

Et puis, beaucoup achetaient des bouquins, avec leur argent de poche. Une habitude qui a bien étonné les visiteurs européens du Salon. En France ou en Belgique, ce sont presque toujours les parents qui choisissent la lecture de leurs enfants. «Nos lecteurs savent ce qu'ils veulent et ils n'hésitent pas une seconde», disait simplement Dominique Paquette, attachée de presse du groupe Héritage, tout sourire devant la cohue entourant Henriette Major, un des auteurs pour enfants les plus prolifiques au Québec, avec une cinquantaine d'ouvrages à son nom.

Quelques-uns, plus filous, ont tout de même essayé de carotter des bouquins en douce. Héritage a «banalisé» quatre employés pour surveiller ses comptoirs. Véronique Leblanc, une employée du diffuseur Prologue, a pincé deux petits garnements de huit ans sur le fait. Au fil des ans, elle a développé une drôle de théorie. «Les voleurs portent toujours une casquette rouge et ce sont toujours des garçons.»

C'est peut-être un sujet de livre. Un cas problème comme on en retrouve maintenant à la poche sur les tablettes: mes parents divorcent, mon frère est mort, je suis gros, pourquoi la guerre? Les participants à la table ronde animée par Denise Bombardier, sur la Grande Place Alcan/Hydro-Québec, se sont justement interrogés sur la place

Le Québec au 2e rang quant au taux d'analphabétisme

Caroline Montpetit

À L'ÉCHELLE canadienne, le Québec arrive second quant son taux d'analphabétisme, immédiatement après la province de Terre-Neuve, et ce, bien qu'il compte près du tiers de la population canadienne.

C'est ce dont témoigne une étude menée par la Centrale de l'enseignement du Québec, intitulée *Exclus ou déseignés*, traitant des jeunes analphabètes et des difficultés scolaires vécues à l'école primaire.

Selon des données compilées dans ce rapport, la population du Québec compterait en effet 28% d'analphabètes, contre 44% à Terre-Neuve, 25% dans les provinces maritimes, et 24% en Ontario.

Dans l'ensemble du pays, les provinces les plus scolarisées demeurent la Colombie-Britannique, avec un taux d'analphabétisme de 17%, la Saskatchewan et le Manitoba avec un taux d'analphabétisme de 19%, ainsi que l'Alberta (21%).

Au Québec, les francophones sont toujours moins alphabétisés que les anglophones, avec un taux de 24,1% d'analphabètes contre 14,5%, tandis que les allophones québécois se révèlent les moins alphabétisés, avec un taux d'analphabétisme de 30,6%.

Par ailleurs, les régions les moins scolarisées demeurent la Gaspésie, avec 30% d'analphabètes fonctionnels, l'Abitibi (29,5%) et la région de la Mauricie (27,3%).

D'autre part, le rapport souligne que la définition de l'analphabétisation s'est modifiée, au cours des années, en fonction des bouleversements technologiques qui ont rendu plus de personnes inaptes ou non qualifiées pour occuper tel ou tel type d'emploi.

«Si on considérait auparavant que la fréquentation scolaire obligatoire assurait l'alphabétisation, écrivent les auteurs du rapport, ...la crise économique des années soixante-dix et les changements technolo-

giques ont contribué à la redécouverte de l'analphabétisme dans certains milieux.»

Par ailleurs, on compte aujourd'hui de plus en plus d'analphabètes fonctionnels au Québec, tels que définis par les critères de l'UNESCO, et ce, même chez les jeunes de moins de 35 ans.

Ainsi l'enquête de Southam News établissait à 14% le taux d'analphabètes fonctionnels chez les jeunes Québécois de moins de 35 ans.

Par analphabètes fonctionnels, on entend notamment les personnes dont l'alphabétisation est insuffisante pour assurer leur propre développement ainsi que celui de leur communauté.

«Après la Seconde Guerre, souligne-t-on, déjà il était préférable d'avoir complété l'école primaire tandis que depuis les années quatre-vingt, un diplôme d'études secondaires est exigé à tous les niveaux comme base d'accès aux emplois.

A l'heure actuelle, l'analphabétisme est de plus en plus défini par l'évolu-

tion technologique ainsi que par les pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans les entreprises.

Ainsi, le Canadian Business task force on Literacy évaluait en 1990 le coût annuel de l'analphabétisme à quatre milliards \$ en accidents de travail, perte de productivité, formation directe et autres.

Par ailleurs, selon le Conseil du patronat du Québec, les pertes de gains annuelles pour les entreprises reliées à l'analphabétisme sont de l'ordre de 2 324 000 \$ par année, les coûts directs pour l'entreprise seraient de l'ordre de 1,097,000 \$, et les coûts annuels directs pour la société seraient de l'ordre de 2, 827,000.

Enfin, le rapport n'est pas sans souligner que l'analphabétisme de base, tel qu'on le concevait dans les années 60, a pratiquement disparu chez les jeunes de moins de 35 ans, avec un taux de 2%, selon le rapport de la CEQ.

◆ Dimanche

décents pour les employés du commerce et les petits commerçants, notamment par le respect de la règle du travail volontaire, la garantie d'un nombre suffisant de jours de congés ou tous les commerces seraient fermés et des heures normales d'ouverture le dimanche (de 9 heures à 5 heures), écrit M. Doré.

Le maire de Montréal tient également à ce que tous les moyens nécessaires soient mis en oeuvre pour assurer le respect de la réglementation, particulièrement celle relative aux «marchés aux puces».

Au cours des derniers mois, deux provinces canadiennes ont choisi de libéraliser les heures d'ouverture des commerces. L'Ontario l'a fait en juin dernier. Le Nouveau-Brunswick, en septembre.

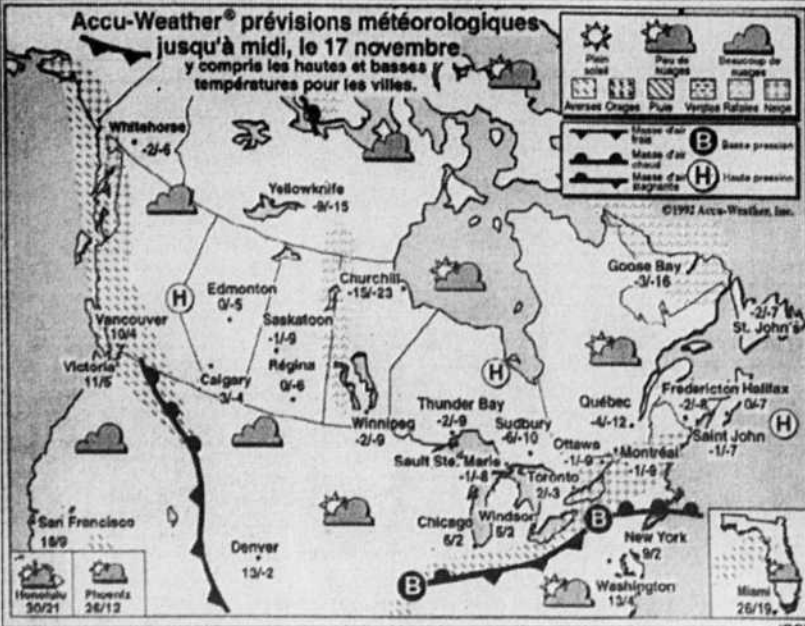
Le vice-président du comité exécutif, M. John Gardiner, s'est dit d'avis que l'ouverture des commerces le dimanche renforcera le plan de la Ville de Montréal en vue de la revitalisation des ses artères commerciales.

Montréal investira 47 millions \$, au cours des sept prochaines années, dans le cadre d'un programme comportant un crédit d'impôt foncier ou une subvention directe, ainsi qu'un support technique pour les appuyer dans leurs efforts de rénovation.

Aujourd'hui, le Regroupement québécois pour l'ouverture le dimanche, de concert avec l'Association des consommateurs du Québec avec le Conseil québécois du commerce de détail feront connaître leur position et les mesures qu'ils entendent prendre prochainement. Une rumeur laisse entendre que ce regroupement préconise une forme de désobéissance civile.

Mis au courant de cette éventualité, le maire Doré s'en est vigoureusement dissocié.

LA METEO



Situation générale: une petite dépression juste à l'ouest du Lac Michigan passera au sud du Québec, la nuit prochaine et mardi. Elle donnera de 5 à 10cm de neige dans la vallée de l'Outaouais, la région de Montréal et l'Estrie, cette nuit et mardi, surtout près de la frontière américaine. Les régions plus au nord auront des quantités minimales de neige. L'arrière de la dépression, le ciel se dégagera graduellement à partir du nord-ouest avec l'approche d'un anticyclone provenant du nord de l'Ontario. Les températures demeureront encore largement sous les normales.

MONTREAL:

neige le matin. 40 % de probabilité d'averses de neige par la suite. Accumulation près de 5 cm pouvant atteindre 10 cm près de la frontière américaine. Max.: -1. Mercredi: ensoleillé. Max.: -2. Abitibi et Témiscamingue: ciel variable. Max.: -8. Mercredi: ensoleillé. Max.: -6. Réservoirs Cabonga et

Gouin: ciel variable. Max.: -8. Mercredi: ensoleillé. Max.: -8. Pontiac, Gatineau et Lièvre: nuageux avec éclaircies. 40 % de probabilité d'averses de neige. Max.: -4. Mercredi: ensoleillé. Max.: -4. Laurentides, Trois-Rivières et Drummondville: faible neige le matin. 40 % de probabilité d'averses de neige par la suite. Max.: -2. Mercredi: ensoleillé. Max.: -3. Ottawa, Hull et Cornwall: neige cessant le matin. 40 % de probabilité d'averses de neige par la suite. Accumulation près de 5 cm pouvant atteindre 10 cm sur le secteur de Cornwall. Max.: -1. Mercredi: ensoleillé. Max.: -2. Québec et La Beauce: nuageux. 60 % de probabilité d'averses de neige. Max.: -3. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -3. Estrie: neige cessant en après-midi. Accumulation près de 5 cm. Max.: -1. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -3. Lac St-Jean, Saguenay,

Charlevoix et Rivière-du-Loup: nuageux avec éclaircies. 40 % de probabilité d'averses de neige. Max.: -3. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -3. La Tuque et Réserve Faunique des Laurentides: nuageux. 60 % de probabilité d'averses de neige. Max.: -4. Mercredi: ensoleillé. Max.: -4. Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: nuageux avec éclaircies. 60 % de probabilité d'averses de neige. Max.: -2. Baie Comeau: ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige. Max.: -4. Mercredi: ensoleillé. Max.: -4. Sept-Îles, Basse Côte-Nord et Anticosti, Secteur de Natashquan et à l'ouest: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -3. Mercredi: ensoleillé. Max.: -3. Secteur de Natashquan et à l'est: dégagement. Max.: -3. Vents de 20 à 40 km/h. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -4.

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 985-3333

Administration..... (514) 985-3333

Avis publics (514) 985-3344

Annonces classées (514) 985-3344

Publicité..... (514) 985-3399
numéro sans frais 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355
Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
2050 De Bleury, 9^e étage
Montréal QC H3A 3M9

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3X2
Fax (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 9 0 8 1 C
La maîtrise des intangibles

POLITIQUE



Rencontre au Japon

Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, serre la main du gouverneur de la ville d'Osaka, Kazuo Nokagawa, lors d'une visite des bureaux gouvernementaux. Il en a profité pour dénoncer à nouveau l'accord de libre-échange nord-américain, qui rendra, selon lui, les relations économiques entre les deux pays beaucoup plus difficiles. La tournée japonaise de Bob Rae se terminera vendredi.

Un problème «majeur» de gestion empêche les francophones de se tailler une place dans l'armée

Manon Cornellier
de la Presse canadienne

OTTAWA — Si les Forces armées veulent faire une meilleure place aux francophones, elles ne doivent pas traduire chaque manuel technique mais s'assurer qu'un nombre suffisant de gradés anglophones soient bilingues et que les hautes sphères de l'armée montrent du leadership.

«Nous nous sommes rendu compte de l'importance du leadership. Là où le commandant était dynamique, consentant et capable de parler dans les deux langues, nous avons ressenti une volonté de donner aux jeunes francophones la meilleure préparation possible pour leur carrière dans une atmosphère où ils se sentiraient chez eux», conclut un rapport sur les langues officielles au ministère de la Défense et dans les Forces armées et qui a été rendu public hier.

Commandé par le ministre Marcel Masse en juillet dernier, le document a été réalisé par un comité présidé par M. Jean Pariseau, un ancien pilote et historien militaire. Ses coéquipiers étaient M. David Broadbent, sous-ministre des Anciens combattants jusqu'à tout récemment, et M. Jacques NoJel, associé de la firme SECOR.

Tout au long du rapport d'une cinquantaine de pages, les trois hommes soulignent avec insistance le nombre insuffisant d'anglophones

bilingues au sein des forces armées et l'urgence de corriger cette situation.

Leur nombre n'a pas augmenté depuis 1972. On en compterait 4200 en 1992 alors qu'on estime qu'il en faudrait 15000 pour permettre aux officiers de conduire leurs subordonnés dans la langue de ces derniers.

Selon les auteurs, cette situation est un «échec lamentable» qu'ils attribuent à «un problème majeur de gestion». Selon eux, le bilinguisme doit devenir une exigence pour occuper certains postes.

Entre-temps, cette situation a pour conséquence d'obliger certains francophones à communiquer en anglais avec leurs supérieurs. Ils ne peuvent non plus travailler dans leur langue dans des unités bilingues ou francophones, en particulier dans la marine et l'aviation.

Les unités francophones de l'armée de terre ont nettement plus de succès, soulignent les membres du comité, grâce à la tradition établie par le Royal 22^e Régiment et à la location des unités à Valcartier.

Mais le manque d'instructeurs bilingues et de documentation technique en français a encore pour effet de décourager certaines recrues, de donner une surcharge de travail aux instructeurs francophones, tout en nuisant à la mise sur pied de cours de métier en français.

Malgré cette dernière constatation, les auteurs font une proposition étonnante. «Nous ne croyons pas que la décision de traduire tou-

te documentation technique doit être automatique», écrivent-ils, en soulignant l'évolution rapide de certaines technologies.

A leur avis, il serait plus pragmatique de confier la décision de traduire ou non un manuel à «un officier francophone qui est près des usagers, qui est sensibilisé au degré nécessaire de l'utilisation du français comme langue de travail, et qui a la responsabilité d'encourager l'évolution future de l'utilisation du français».

Les trois hommes admettent volontiers que les champions traditionnels du bilinguisme n'apprécieront pas cette proposition mais, selon eux, c'est une question de réalisme technique et économique.

De plus, ils estiment que les Forces armées ont trop souvent utilisé le manque de documentation française pour retarder l'introduction de cours technique dans cette langue.

«Nous avons été persuadés qu'il était préférable de donner de tels cours en français, tout en utilisant la documentation anglaise, plutôt que d'attendre la traduction de cette dernière», ajoutent-ils.

Le comité a jugé satisfaisant le plan directeur des Forces armées pour la période allant de 1987 à 2002. Cependant, notent les auteurs, il faudra prendre les bouchées doubles pour le réaliser, en particulier au chapitre de la formation d'officiers anglophones bilingues.

Pour inciter les Québécois à voter OUI au référendum

Clark nie avoir mis en oeuvre une «campagne de peur»

Maurice Girard
de la Presse canadienne

OTTAWA — Le ministre des Affaires constitutionnelles ne formellement que le gouvernement fédéral ait mis en oeuvre pendant la campagne référendaire «une stratégie secrète de la peur» pour inciter les Canadiens, mais surtout les Québécois, à dire OUI à l'entente de Charlottetown.

Dans un point de presse à sa sortie des Communautés, M. Joe Clark a précisé qu'il n'avait pas personnellement pris connaissance d'un document de 12 pages intitulé «Vers une stratégie référendaire» et dont une partie aurait été rédigée par l'ancien attaché de presse du premier ministre Brian Mulroney, M. Bill Fox.

Hier, dans une dépêche reprise par plusieurs journaux du Canada anglais, le quotidien *The Ottawa Citizen* exposait la tactique en trois points des défenseurs de l'entente constitutionnelle, qu'on proposait de mettre en vigueur avec plus d'énergie au Québec:

- graves conséquences économiques du rejet;
- des problèmes à n'en plus finir pour les générations à venir et nos enfants;
- et l'élimination d'années de travail et de compromis dans le domaine constitutionnel.

Le ministre Clark affirme n'avoir «jamais vu ce document» et il reproche aux journalistes du quotidien d'Ottawa d'en avoir traité «de façon pas très cohérente». «Premièrement, je ne peux pas parler d'un soi-disant document parce qu'à ma

connaissance, ce n'est pas quelque chose qui aurait à voir avec le gouvernement», a déclaré le ministre dans le foyer des Communautés.

Ainsi, quand il a lui-même fait allusion à la guerre civile qui a détruit la capitale libanaise Beyrouth ou lorsque certains de ses collègues, comme Harvey Andre (leader du gouvernement en Chambre), ont évoqué la Yougoslavie en pleine campagne référendaire, aucun d'entre eux ne mettait à profit cette «tactique de la peur» explicitée dans le document «secret» du gouvernement fédéral.

«Quand j'ai indiqué clairement qu'il y aura certaines conséquences à un vote... ce n'est pas la peur, c'est de l'honnêteté», a soutenu M. Clark.

En matinée, le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, n'avait pas voulu vraiment commenter la nouvelle, estimant qu'elle n'avait guère d'importance après la victoire du NON. À Québec, le président du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, pourrait formuler des commentaires ce midi en conférence de presse.

Selon la réflexion des hauts stratèges fédéraux, le gouvernement fédéral devrait amplifier devant les auditoires québécois les répercussions d'un échec. «De façon précise, nous devrions associer un rejet de l'entente avec (a) un premier pas irrévocable vers la séparation et (b) une garantie de la poursuite de l'actuelle récession.»

Au moment de la publication de la note, bien avant le vote, les penseurs fédéraux avaient également évoqué une série d'attaques personnelles qui se sont par la suite concrétisées contre la «crédibilité»

des leaders du NON, Preston Manning au Canada anglais, et Jacques Parizeau au Québec.

«C'est un secteur que nous n'avons pas encore expliqué mais que nous devrions exploiter plus avant dans la campagne. C'est-à-dire, la meilleure façon d'annuler la substance et les appels émotifs de nos adversaires, c'est de remettre en question leurs motifs.»

De fait, dans la dernière semaine de la campagne, une publicité télévisée partout au Canada anglais montrait MM. Bouchard et Parizeau arborant un sourire narquois qu'ils afficheraient, disait la pub, après le rejet de l'entente.

On mettait également en garde les leaders du OUI contre la démesure en associant l'entente à la survie du pays, conseil que n'a pas suivi en début de campagne le premier ministre Brian Mulroney. «Selon nos connaissances, il sera très difficile, sinon dommageable, de tenter de défendre la thèse voulant qu'un NON équivale à la mort du Canada», écrivait-on.

On recommandait de plus de concentrer toute la publicité dans les deux dernières semaines de campagne.

«Pour parler franc, les campagnes référendaires sont gagnées ou perdues en fonction de la seule efficacité de la campagne publicitaire ou de son absence, en particulier dans les dernières semaines de la campagne», soutenait-on.

Finalement, on avait prédit que le NON l'emporterait au Québec et en Colombie-Britannique, mais, de fait, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse ont aussi rejeté l'entente le 26 octobre.

Le coût des médicaments pourrait augmenter de façon spectaculaire d'ici huit ans

OTTAWA (PC) — Les médicaments coûteront environ 550 millions\$ de plus au Canada d'ici les huit prochaines années si le gouvernement fédéral adopte un projet de loi actuellement à l'étude visant à augmenter la protection accordée aux médicaments brevetés.

Mais un article publié récemment par le *New York Times* va encore plus loin. Il estime que la nouvelle loi coûterait des milliards de dollars aux Canadiens au cours des 10 prochaines années.

«Les modifications apportées à la loi pourraient coûter environ 400 millions\$ annuellement aux Canadiens, soit une hausse des dépenses pour les médicaments de 12 pour cent» rapporte le quotidien new-yorkais, qui a interrogé des économistes au Canada et aux États-Unis.

Les coûts additionnels atteindront environ 800 millions\$ d'ici la fin des années 90, ont déclaré ces analystes.

Le gouvernement fédéral a averti la Chambre des communes, lundi, qu'il mettrait un terme aux discussions du projet de loi en deuxième lecture pour l'envoyer à l'étude devant un comité parlementaire.

L'opposition exige que le gouvernement retire ce projet de loi. Mais Ottawa rétorque que l'entente de libre-échange nord-américain lui commande d'aller de l'avant avec cette législation.

Une étude du Congrès américain soutient que les dispositions en vigueur actuellement concernant la protection des médicaments brevetés ont fait chuter les prix des médicaments de 32 pour cent en moyenne au Canada par rapport aux États-Unis.

Le nouveau projet de loi propose d'augmenter de trois à cinq ans la durée de protection accordée aux médicaments brevetés.

Les autorités fédérales ont expliqué que d'ici l'an 2000, en vertu de la nouvelle loi, les pharmacies et les

hôpitaux paieront deux pour cent de plus pour les médicaments.

Mais que pense-t-on de l'évaluation faite par le *New York Times*, selon laquelle les coûts augmenteraient de 12 pour cent? Un porte-parole du gouvernement a déclaré que les prévisions sont risquées et que le résultat dépendait de l'hypothèse de départ.

Le mois dernier, le ministre de la Santé de l'Ontario avait affirmé que ces nouvelles propositions allaient coûter 1 milliard\$ seulement à sa province au cours des 10 prochaines années. Le fédéral a réfuté cette estimation.

Selon Ottawa, 50 pour cent des coûts supplémentaires seront assumés par les régimes d'assurance-maladie provinciaux, 25 pour cent par les assurances privées et 25 pour cent par les consommateurs.

Le fédéral a également publié des chiffres montrant que le Québec et l'Ontario bénéficieraient d'environ 80 pour cent des investissements de 500 millions\$ alloués au secteur pharmaceutique pour les quatre prochaines années.

L'enquête sur l'ex-ministre Peter North est ridicule, estiment des avocats ontariens

Suzanne Dansereau
de la Presse canadienne

TORONTO — Des avocats de Toronto estiment qu'il n'y a pas de base juridique solide pour justifier une enquête policière sur la conduite du ministre ontarien du Tourisme Peter North, plongé au coeur d'un scandale de moeurs qui lui a coûté son poste.

Cette enquête est complètement ridicule. Ce n'est pas une affaire policière, c'est une affaire de rapports sexuels entre deux adultes consentants», a déclaré hier l'avocat Howard Gokind dans une entrevue à la Presse canadienne.

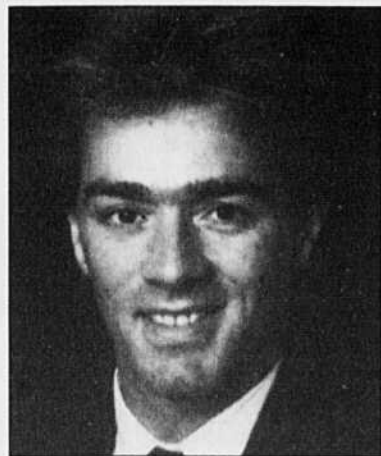
«Ce que M. North a fait est peut-être condamnable, c'est peut-être une erreur de jugement, mais je ne vois rien qui pourrait être incriminant», a-t-il opiné.

«Il y a plein d'hommes et de femmes mariés qui ont des aventures. Cela arrive tous les jours qu'un homme ait une aventure avec une femme et lui offre un job. Le gouvernement Rae devrait se réveiller. Et la police devrait s'occuper de «vrais crimes» au lieu de s'acharner sur Peter North.»

Une autre expert juridique, l'avocat Paul Copeland, abonde dans le même sens: «D'après ce que je sais, il n'y a pas matière à poursuite.»

Le ministre du Tourisme Peter North a démissionné vendredi dernier, lorsqu'une barmaid du club Loose Moose de Toronto, a envoyé une lettre au bureau du premier ministre Bob Rae dans laquelle elle soutient avoir été la maîtresse de North et s'être fait offrir un emploi de 45 000 \$ dans son cabinet. Peter North est marié et père de deux jeunes enfants.

La lettre a été transmise à la police provinciale de l'Ontario qui a ouvert une enquête. En fin de semaine, le porte-parole Bob Guay disait



Peter North

à la Presse canadienne que l'OPP essayait de savoir s'il pouvait y

avoir eu abus de confiance ou pots-de-vin.

«Mais si ce n'est qu'une question morale, nous ne nous en mêlons pas», a indiqué le constable Bob Guay.

Hier, alors que l'affaire North rebondissait à la législature ontarienne, le procureur général de l'Ontario Howard Hampton se contentait de dire qu'il n'avait pas encore reçu de rapport de la Police provinciale de l'Ontario et qu'on étudiait deux avenues: abus de confiance et conflit d'intérêts.

De son côté l'opposition libérale est convaincue que les agissements du ministre — que les médias présentent maintenant comme un coureur de jupons et un pilier de bar — ne répondent pas au code de conduite en matière de conflits d'intérêts

qu'a émis le premier ministre Bob Rae en septembre 1991 à l'endroit des membres de son cabinet.

«Le ministre aurait dû être forcé de démissionner avant» a estimé hier le leader du Parti libéral, Mme Lyn McLeod, qui promet de talonner le premier ministre Bob Rae lorsqu'il reviendra de son voyage d'affaires en Asie, la semaine prochaine.

L'avocat Copeland estime de son côté que cette histoire — entretenue quotidiennement par de nouvelles révélations dans le *Toronto Star*, dont la dernière est l'implication du ministre dans un concours de soies de Dolly Parton — est une intrusion dans la vie privée de Peter North.

«C'est incroyable à quel point on monte cette affaire en épingle», commente-t-il.

LE DEVOIR

ATTENTION

Veuillez noter que depuis le 15 novembre 1992 nous occupons de nouveaux locaux.

NOUVELLE ADRESSE, NOUVEAUX NUMÉROS

2050 De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9

TÉLÉPHONES

TÉLÉCOPIEURS

Général: 985-3333

Rédaction: 985-3360

Publicité: 985-3399

Publicité: 985-3390

Service à la clientèle: 985-3355

Annonces classées: 985-3340

Annonces classées: 985-3322

Avis publics: 985-3344

Avis publics: 985-3340

LE DEVOIR

ctel gg 5

MARTINI

ALLIANCE VIVAFILM

INVITENT 200 PERSONNES

À LA PREMIÈRE DU GRAND FILM ROUMAIN
QUI A BOULEVERSE LE MONDE ENTIER



LE CHÊNE
UN FILM DE LUCIAN PINTILIE

Le jeudi, 3 décembre à 19 h 30, au cinéma du Complexe Desjardins.

Retourner ce coupon-réponse à: "LE CHÊNE"
à/s Alliance Vivafilm, 355 Place Royale, Montréal, H2Y 2V3

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél.: _____ Tél. au travail: _____

• Le tirage aura lieu le 25 novembre 1992. • Cette annonce sera publiée dans Le Devoir du 17 au 21 novembre 1992. • La valeur des prix est de 1600 \$. • 100 gagnants recevront un laissez-passer double par la poste. • Le texte des règlements est disponible chez Vivafilm.

L'opposition à une intervention du fédéral dans Canadien durcit le ton

Gérard Bérubé

LE MOUVEMENT d'opposition à un sauvetage de Canadien International à même les fonds publics devient plus musclé dans l'Est du pays. On presse le fédéral de choisir finalement entre PWA et Air Canada.

Les employés d'Air Canada ont multiplié les manifestations publiques, hier. Environ 600 employés à Vancouver, 150 à Calgary, 800 à Toronto et 1000 à Montréal sont descendus dans la rue pour exprimer leur mécontentement face à une éventuelle intervention du fédéral. «Ces manifestations ne sont pas de notre initiative mais nos employés ont reçu un support moral de l'entreprise», a précisé Denis Couture, porte-parole d'Air Canada.

Air Canada recherche toujours une solution qui placerait au premier rang des préoccupations la viabilité de l'industrie du transport aérien au Canada. «Nous demandons au gouvernement de consulter les intervenants impliqués et de permettre aux différentes parties de s'asseoir et de présenter leur meilleure option», insiste Denis Couture.

À cours d'argent, croulant sous le poids d'une dette évaluée à 4 mil-

liards \$ et encaissant des pertes de plus de 600 000 \$ par jour, PWA, société-mère de Canadien International, n'a plus beaucoup de temps devant elle. Le transporteur de l'Ouest joue la carte de la perte de quelque 15 000 emplois pour «forcer» le fédéral à commettre des fonds publics dans son sauvetage.

Le plan, déposé par les employés de Canadien, implique, de leur part, une contribution de l'ordre de 150 millions \$, en retour d'une aide gouvernementale (provinciale et fédérale) de 290 millions \$. American Airlines ajouterait, ainsi, 250 millions \$ dans l'enveloppe en retour d'une prise de contrôle de 25% dans PWA.

La volte-face la semaine dernière de Jean Corbeil, ministre des Transports, a créé un certain malaise dans l'industrie. Après avoir déclaré qu'il appartenait à l'industrie canadienne de l'aviation de trouver par elle-même une solution à ses difficultés, il a tenu trois rencontres avec les dirigeants de Canadien afin d'examiner les avenues de sauvetage.

Pour Lucien Bouchard, leader du Bloc Québécois, M. Corbeil aurait cédé aux pressions exercées par Don Mazankowski, un Albertain, «qui a beaucoup plus de pouvoir que Corbeil».



Jean Corbeil

PHOTO PC

M. Corbeil a indiqué, hier, qu'Ottawa souhaitait la survie à long terme de Canadien et d'Air Canada. «Il doit y avoir une aviation civile canadienne où la compétition doit exister», a-t-il déclaré dans le cadre du

congrès annuel de l'Association canadienne des transporteurs aériens tenu hier, à Montréal.

Il a évoqué une possible contribution financière du fédéral et a pris soin d'ajouter: «ce qui importe avant tout, c'est d'en arriver à une solution à long terme aux problèmes de l'industrie du transport aérien au pays.»

Jean Corbeil a insisté sur le fait que toute décision «sera équitable pour toutes les parties en cause».

Le maire de Montréal, Jean Doré, a fait part de son indignation face à une éventuelle ingérence du gouvernement central dans une industrie qu'il a lui-même voulu déréglementer.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au Premier ministre du Canada, il a dénoncé l'aide envisagée par Ottawa en la qualifiant de cul-de-sac. «Non seulement cette aide n'assurera pas la viabilité de PWA mais, pour être équitable, elle devra conduire à un support financier équivalent, sinon plus élevé pour Air Canada.»

Le président de l'Association canadienne des transporteurs aériens, Gordon Sinclair, s'est également opposé à toute injection de fonds publics, qui pourrait venir freiner le mouvement de déréglementation amorcé en 1987.

GATT : les Douze rejettent une requête de la France

Yves Clarisse

BRUXELLES (Reuter) — La France a tenté en vain hier d'obliger la Commission européenne à présenter aux Douze des engagements chiffrés avant la reprise, demain, des pourparlers entre Bruxelles et Washington sur l'agriculture.

Mais les ministres de l'Agriculture des Douze se sont contentés de renouveler leur confiance au commissaire européen à l'Agriculture, Ray McSharry, dans les négociations sur le volet agricole du Gatt, a déclaré le ministre britannique John Gummer, dont le pays préside pour l'instant la Communauté.

«Nous avons à nouveau souligné notre volonté de réussir et renouvelé notre soutien et notre confiance en McSharry».

Cet accord minimal cache mal les profondes divergences de vues qui divisent les Douze sur la marge de manœuvre qui doit être laissée à la Commission européenne pour conclure un accord au Gatt (Accord général sur les tarifs et le commerce).

L'atmosphère était lourde de menaces hier à Bruxelles.

«Nous avons eu une discussion difficile», a expliqué le ministre français de l'Agriculture, Jean-Pierre Soisson.

Si la plupart des États membres veulent laisser la bride sur le cou à la Commission afin d'éviter — presque à tout prix — une guerre commerciale avec les États-Unis, la France a fait savoir à l'exécutif européen qu'il négocierait en liberté surveillée.

Comme l'avait fait il y a une semaine Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères, Jean-Pierre Soisson a demandé à la Commission de présenter un rapport expliquant en quoi les concessions qu'elle a déjà faites sont compatibles avec la Politique agricole commune (Pac) réformée en juin dernier.

«Je n'ai pas eu de réponse», a dit le ministre français.

Le commissaire européen à l'Agriculture a en effet déclaré qu'il ferait rapport aux Douze «au moment approprié».

Selon son entourage, Ray McSharry n'entend pas se priver de sa marge de manœuvre en acceptant un carcan de chiffres avant de s'envoler pour Washington avec son collègue Frans Andriessen, chargé des Relations extérieures à la Commission.

La Commission a été soutenue par la présidence britannique et la France n'a pas pu s'y opposer. «Quand les négociations seront

terminées, ce sera au Conseil (des ministres) de décider si elles ont abouti à un résultat acceptable pour la Communauté», a précisé John Gummer lors d'un point de presse.

«Cette attitude ne me paraît pas responsable», a estimé Jean-Pierre Soisson après la réunion.

Paris a averti Ray McSharry que les concessions faites lors des négociations antérieures et rejetées par les Américains dépassaient largement les limites de la réforme.

«Sur cette base, les conséquences d'un accord iraient bien au-delà de la réforme de la Pac», a-t-il dit devant les ministres. «Pire, elles en compromettraient l'application».

«C'est pourquoi j'affirme au président (du conseil des ministres de la CEE) et au commissaire (européen) qu'il serait impossible pour la France d'accepter cet accord», a-t-il ajouté selon le texte écrit de son intervention.

Le ministre français a soigneusement évité de prononcer le mot «veto», mais a annoncé que l'affaire serait débattue au plus haut niveau mercredi avec le président français.

L'utilisation de l'arme du veto ne sera d'ailleurs pas nécessaire. Ignaz Kiechle, ministre allemand de l'Agriculture, a annoncé qu'il ne voterait pas contre la France.

Dans une 'note' de cinq pages adressée à ses partenaires, Paris a chiffré, secteur par secteur, les sacrifices supplémentaires qui seraient nécessaires si les concessions des négociateurs européens sont entérinées.

Dans le seul secteur des oléagineux, l'approbation par Ray McSharry d'une limitation à 5,1 millions d'hectares, soit neuf ou 10 millions de tonnes, de la production européenne est en «contradiction» avec le plafond de 5,6 millions d'hectares prévu par les règles de l'Europe verte.

Dans le domaine des céréales, la France estime que la réduction de 21% des exportations subventionnées de céréales de la CEE impliquerait une mise en jachère des terres de 25% au lieu des 15% prévus par la réforme de la Pac.

Ray McSharry et John Gummer, qui ont reçu ce document vendredi soir, ont tous deux souligné qu'ils ne l'avaient pas encore lu. Le ministre britannique a ajouté que les échos qu'il en avait eu lui semblaient «fantaisistes».

«Ceux qui plaident pour une Europe plus unie doivent faire preuve de retenue (...) et ne pas saper la position de la Commission», a lancé John Gummer dans une allusion claire à la position française.

Pas de folies dans le temps des Fêtes

Frédéric Tremblay
de la Presse Canadienne

UN NOUVEAU sondage, réalisé cette fois par la firme de comptables Arthur Andersen, confirme que les consommateurs canadiens entendent faire preuve de parcimonie dans leurs achats de Noël cette année.

Selon cette consultation, effectuée auprès de 1100 répondants dans les principales villes canadiennes au cours des deux premières semaines de novembre, la moitié des consommateurs ne veulent pas dépenser davantage que l'an dernier, alors qu'un autre tiers projettent de dépenser moins.

Seulement 15% des personnes interrogées ont dit vouloir délier un peu plus les cordons de leur bourse cette année pour le temps des Fêtes.

Un autre sondage, réalisé par Creative Research Group Limited et dont les résultats ont été rendus publics la semaine dernière, était encore plus pessimiste sur les perspectives d'achats des consommateurs.

Cette étude révélait que les trois quarts des Canadiens avaient moins d'argent cette année à consacrer aux emplettes de Noël que l'an passé. Le sondage de la firme Arthur Andersen établit d'autre part que la moitié de ceux qui souhaitent dépensermoins cette année ont moins de 35 ans.

Aussi, les trois quarts des gens qui prévoient réduire leurs dépenses sont des femmes.

«C'est un point particulièrement important pour les détaillants de vêtements, dont les femmes constituent la principale clientèle», soumet Jeffrey Climans, directeur national à la section immobilière chez Arthur Andersen.

Le sondage d'Arthur Andersen fait par ailleurs état de l'intention des consommateurs canadiens de faire leurs achats de Noël surtout dans les magasins à rayons. Tout près des trois quarts des répondants (71,6%) ont indiqué qu'ils effectueraient leur magasinage des Fêtes dans ce type de commerces.

Un peu plus du quart (28,4%) feront le leur dans les magasins spécialisés.

«À l'évidence, les analystes qui ne cessent de prétendre que les grands magasins ne sont plus concurrentiels n'accordent guère d'attention à l'évolution des habitudes des consommateurs», souligne Jeffrey Climans. D'autre part, il semble que les détaillants canadiens ne souffriront pas du magasinage chez nos voisins du Sud pour le temps des Fêtes.

L'étude de la firme Arthur Andersen évalue à moins de 1% le nombre de consommateurs qui entendent traverser la frontière pour faire leurs emplettes de Noël.

(...) quand ils (consommateurs canadiens) offrent des cadeaux, les Canadiens évitent d'offrir des articles qui ne sont pas couverts par des garanties ou qu'il serait difficile d'échanger. Pour des objets destinés à leur usage personnel, ils sont beaucoup moins prudents», explique M. Climans.

Dans un autre ordre d'idées, la consultation menée par Arthur Andersen met en lumière certaines différences de comportement entre les consommateurs montréalais et ceux des autres grandes villes du pays.

Contrairement à la moitié des répondants au Canada anglais, les Montréalais ne font pas du prix des biens leur principal critère d'achat. Les consommateurs de la région montréalaise estiment que c'est le choix entre les articles offerts qui constitue l'élément le plus important.

L'étude révèle aussi que les Montréalais aiment bien s'offrir des cadeaux à eux-mêmes, plus que leurs compatriotes des autres grandes villes (Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary et Vancouver).

Plus de la moitié des Montréalais interrogés veulent s'offrir personnellement quelque chose pour le temps des Fêtes.

«Vêtements, électronique et articles de sport sont les marchandises à succès quand les consommateurs décident de s'acheter quelque chose».

Les détaillants peuvent en tirer parti en équilibrant leur marketing et leur service à la clientèle, pour mettre en valeur des articles qui ont autant de chances d'être achetés comme cadeau que pour soi», suggère Jeffrey Climans, de la firme Arthur Andersen.

Les ventes des usines ont baissé en septembre

OTTAWA (PC) — Les livraisons de produits manufacturés au Canada ont diminué de 2,5% en septembre et atteint 23,2 milliards \$, indiquent les données de Statistique Canada rendues publiques hier.

En août, les expéditions avaient augmenté de 4,5%. C'était la plus forte croissance depuis environ deux ans.

Les livraisons dans l'industrie des équipements de transport — dont les accessoires, pièces et véhicules moteur — ont chuté de 9,9%. Elles ont aussi diminué de 2,3% dans le secteur des produits chimiques.

La baisse enregistrée dans le seul secteur des accessoires, pièces et véhicules moteur (11,9%) compte pour les trois quarts de la décroissance totale des livraisons de produits manufacturés en septembre. Statistique Canada attribue ces résultats aux fermetures temporaires d'usines dues à des conflits de travail et à une compression des ventes d'automobiles.

Cet affaïssissement s'est fait sentir dans presque tous les secteurs d'activité. Quinze groupes industriels sur un total de 22, représentant 76 pour cent de la valeur totale des livraisons, ont connu un repli.

L'industrie du bois a cependant

été épargnée par cette vague de décroissance en septembre. Elle a obtenu un gain de 4,9%. «C'est dû principalement à l'augmentation des prix, à une reprise du travail dans l'industrie du papier à la suite de récentes interruptions et à une croissance de la demande pour des matériaux de construction à la suite du passage de l'ouragan Andrew (qui a dévasté l'Etat de la Floride)», suggère l'agence fédérale de statistiques.

Les commandes en attente — le meilleur indicateur des futures livraisons — ont diminué de 0,8% en septembre, et totalisaient 21,8 milliards \$. Elles avaient progressé au cours de deux des trois derniers mois.

Par ailleurs, les inventaires ont augmenté de 0,3% (34,1 milliards \$) au cours de la même période.

Ces données ont été ajustées pour tenir compte des variations saisonnières de l'économie.

Le secteur manufacturier canadien, qui a été plus durement touché par la récession que les autres domaines de l'économie, s'efforce de surmonter la crise économique.

Depuis le milieu de 1989, on estime que 250 000 personnes travaillant dans les industries auraient perdu leur emploi.

Hydro-Québec vend plus mais affiche moins de profits

(PC) — Hydro-Québec a rapporté hier, pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1992, un bénéfice de 343 millions \$ comparativement à un bénéfice de 384 millions \$ durant la période correspondante de l'exercice précédent.

La compagnie a principalement attribué la diminution de bénéfice à «l'application, depuis janvier 1992, de la loi sur les frais de garantie relatifs aux emprunts des orga-

nismes gouvernementaux».

Heureusement, a-t-elle ajouté, des températures plus rigoureuses ont entraîné une augmentation du volume des ventes.

Le volume des ventes d'électricité a atteint 105,0 twh (térawattheures ou milliards de kilowattheures), au regard de 99,2 twh en 1991. Les ventes totales ont été de 4,93 milliards \$, au 30 septembre, après une progression de 44 millions\$.

Le Canada enquête sur l'acier importé

OTTAWA (AFP) — Le gouvernement canadien a annoncé hier l'ouverture d'une enquête visant à déterminer si la vente au Canada de tôles d'acier laminées à froid constitue du dumping. Cette enquête a été ouverte en réponse à une plainte déposée par les sociétés canadiennes Dofasco et Stelco, respectivement numéros un et deux de l'acier au Canada. Une décision préliminaire doit être rendue d'ici trois mois.



Avis de nomination



Réal Baron

M. Gaetan Delorme, Vice-président exécutif et Chef des opérations de AXA Assurances, est heureux d'annoncer la nomination de M. Réal Baron au poste de Vice-président, Souscription. À ce titre, M. Baron sera responsable de l'ensemble des activités de la souscription de la branche IARD de la société.

M. Baron œuvre dans le domaine de l'assurance depuis près de trente ans. Sa vaste expertise en matière d'assurance des entreprises sera certes un apport considérable pour notre société.

AXA Assurances, dont le siège social est à Montréal, a également des bureaux à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Jérôme et Ottawa. AXA Assurances est membre du Groupe AXA. Présent dans plus de 100 pays par le biais de ses 58 sociétés d'assurance et de réassurance, AXA figure parmi les 10 plus importants assureurs au monde. Le chiffre d'affaires du Groupe AXA s'élevait à 12 milliards de dollars en 1991.

EN BREF

Hausse de la revente de maisons au mois d'octobre

LE NOMBRE des reventes a atteint 19 511, soit une hausse de 37,9% par rapport aux 14 153 d'octobre 1991. L'augmentation la plus considérable a été enregistrée à Toronto, avec 79,7%. Les augmentations dans les autres régions varient entre 2,6% à St-Jean, Terre-Neuve, et 63,6% à Kitchener-Waterloo, en Ontario. Deux seules régions ont accusé des baisses: Saguenay-Lac-St-Jean (35,5%) et Regina (7,6%). Dans ces deux régions, le prix moyen des reventes a cependant augmenté par rapport à l'an dernier: 23,8% à 78 950 \$ au Saguenay-Lac-St-Jean et 0,8% à 73 060 \$ à Regina. Quinze des 25 régions ont rapporté des hausses de prix par rapport à octobre 1991. À Toronto, où l'augmentation du nombre de reventes a été la plus considérable, le prix ont baissé de 8,2%, de 230 353 \$ à 211 572 \$. Le président de la Chambre, David Higgins, a prédit que la hausse des reventes va se poursuivre en novembre.

Lachine
mazda

637-1153
2895 Notre-Dame
Lachine
(coin 29e ave.)



ÉDITORIAL

Main-d'oeuvre: pas de bouderie

PAS ENCORE remis du choc référendaire, des ministres fédéraux, et non des moindres, ne veulent rien savoir de la possibilité d'ententes administratives qui, faute de réforme constitutionnelle, permettraient de résoudre quelques-uns des problèmes les plus graves et urgents. Un NON est un non, tonne M. Benoit Bouchard, à la suite de son collègue Bernard Valcourt; pour eux, il ne saurait être question de faire par la porte d'en arrière ce que les Canadiens viennent de refuser par la porte d'en avant. C'est leur réponse, maussade et frustrée, à l'intention du gouvernement Bourassa de récupérer ce que l'entente de Charlottetown prévoyait quant à la responsabilité exclusive du Québec en matière de formation et de perfectionnement de la main-d'oeuvre. Leur frustration est compréhensible, mais la rancœur ne saurait tenir lieu de politique dans un domaine aussi névralgique.

La politique de main-d'oeuvre est l'un des secteurs où le consensus est le plus large et solide au Québec. Depuis des années, les grands partis politiques, patrons et travailleurs, s'entendent pour qu'il y ait coordination des programmes et pour que l'on mette fin aux multiples chevauchements et aux dédoublements coûteux entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec. Il y a déjà deux ans que, fort de l'appui unanime de tous ses partenaires, le gouvernement Bourassa revendique le rapatriement de tous les budgets fédéraux consacrés aux programmes de main-d'oeuvre, y compris ceux qui sont puisés à cette fin à même le compte d'assurance-chômage. Pour lutter contre la lourdeur, la complexité et la confusion, Québec serait ainsi maître d'oeuvre de l'ensemble des programmes. L'unification n'est pas en soi un gage d'efficacité, notait le ministre André Bourbeau dans l'énoncé de politique de décembre dernier, mais elle en constitue indéniablement une prémisses essentielle. Il y avait donc urgence et priorité à rapatrier d'Ottawa, de façon administrative ou constitutionnelle, l'ensemble des budgets fédéraux affectés au secteur de la main-d'oeuvre.

C'est dans la perspective de ce «guichet unique» pour tous les travailleurs, avec ou sans emploi — une affaire de 4 à 5 milliards \$ — que le projet de Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre a été mijoté. En août dernier, les discussions constitutionnelles ont abouti à ce que le Comité du OUI référendaire appellait des pouvoirs économiques accrus, un «coffre d'outils» pour la relance économique et la compétitivité internationale du Québec. Le premier ministre a même fait de cette responsabilité

exclusive du Québec l'un des principaux fleurons, voire le gain majeur des 31 qu'il relevait dans l'entente de Charlottetown. Le scénario prévoyait même des discussions intentives et la conclusion d'une entente dans les six mois suivant le référendum. De part et d'autre, on se faisait fort d'y arriver dans les meilleurs délais.

Le NON retentissant du 26 octobre a, évidemment, mis fin à tout projet d'entente constitutionnelle. Mais il n'a pas mis un terme au bon sens, ni aux problèmes identifiés ni à la nécessité de tenter de les résoudre par des moyens politiques et administratifs. Dès le lendemain du référendum, d'ailleurs, M. Bourassa proposait à Ottawa d'envisager le trans

Ottawa doit prendre en compte le consensus québécois

fert administratif de certains pouvoirs, notamment ceux qui concernent la main-d'oeuvre. Si on veut éviter les chevauchements et les dédoublements, dit le premier ministre avec raison, il faut coordonner davantage les pouvoirs relatifs à la main-d'oeuvre. Les deux gouvernements épargneraient 275 millions \$ l'an si les services étaient regroupés et confiés au Québec. Le chef du gouvernement fait valoir cet argument, on ne peut plus logique et pertinent dans le contexte actuel de pénurie des ressources, de déficits et de contraintes financières.

Dirigeants patronaux et syndicaux appuient à nouveau la démarche gouvernementale. On va très rapidement se rendre compte que les questions économiques sont liées aux questions constitutionnelles, et que l'idée de mettre les unes de côté pour s'occuper des autres, c'est tout à fait farfelu, note avec pertinence M. Richard LeHir, directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec. Si un guichet unique doit être établi, le Québec doit en être l'instigateur, ajoute-t-il.

Cela contribuera à résoudre un de nos problèmes économiques et à économiser de l'argent. Les autres porte-parole québécois opinent également que le moratoire constitutionnel ne devrait pas affecter la nécessité vitale de rapatrier la main-d'oeuvre.

À Ottawa, malheureusement, on ne l'entend pas de cette oreille. Du moins pas tout le monde. Alors que certains mi-

nistres, moins boudeurs, se montrent disposés à tenter de mettre en oeuvre des ententes administratives dans leur secteur (Affaires indiennes et Communications, notamment), ainsi qu'on l'a déjà fait avec le Québec en matière d'immigration, d'autres en sont encore à l'étape de la mauvaise humeur. Ainsi, pour le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, il ne saurait être question d'entente administrative qui, en matière de main-d'oeuvre, irait à l'encontre du NON référendaire. M. Bernard Valcourt veut bien tenter de mieux coordonner l'action des deux gouvernements, mais les électeurs ont dit non, à son avis, à tout transfert de compétences aux provinces.

On se serait attendu à ce que le premier ministre et son principal lieutenant québécois, remis de leur cuisant échec, fassent part de leur bonne volonté, d'autant que la demande québécoise s'inscrit à fond dans la nouvelle priorité en faveur de la relance économique. Mais non. Le premier est resté silencieux, le second, M. Benoit Bouchard, en a remis.

Le NON du 26 octobre, c'est le statu quo, y compris pour les négociations sectorielles, du moins pour un certain temps. Il veut laisser retomber la poussière et ne rien négocier à la pièce. Il y a des problèmes économiques à régler, il faut s'y attaquer, explique le ministre fédéral de la Santé, feignant d'oublier que le dossier de la main-d'oeuvre est lourdement économique. Assez étrangement, alors que l'on cherche un peu de bon sens dans cette galère en plein désarroi, un autre Québécois, le ministre de la Consommation, rappelle qu'il faut faire preuve de souplesse et de mesure. M. Pierre Blais rappelle que les gouvernements négocient des ententes chaque jour et que, en dépit du NON référendaire, il faut faire fonctionner le pays au meilleur de sa connaissance.

On ne saurait mieux dire. À moins de céder au cynisme et de fermer boutique, chaque dossier doit être étudié et réglé au mérite, ne serait-ce que pour faire la preuve que, en dépit de ses problèmes, le Canada peut aller de l'avant. Le problème de la main-d'oeuvre, cuisant, mûrit depuis des années.

Si Ottawa ne peut ou ne veut conclure une entente administrative dans des délais raisonnables, il donnera des munitions à ceux qui prétendent que la cause fédéraliste est entendue et perdue. Comme la colère, la bouderie est mauvaise conseillère. En l'occurrence, M. Bouchard, quoique ulcéré, devrait revenir au gros bon sens.

GILLES LESAGE



Tribune libre

Pour un musée interactif et tourné vers l'avenir

Louis Berlinguet

Président du Conseil de la science et de la technologie

L'annonce en première page, dans LE DEVOIR du samedi 7 novembre, de la création imminente d'un «Dinosaurium» dans l'ex-pavillon du Québec sur l'île Notre-Dame laisse songeur. Décidément, on n'a pas encore le sens des priorités au Québec.

Les musées jouent un rôle important dans toute société civilisée. Leur rôle est à la fois éducatif ou artistique, le plus souvent les deux à la fois. Ils exposent nécessairement toutes les facettes de l'activité humaine et du monde qui nous entoure.

Depuis quelques années, le Québec a rattrapé le retard immense qu'il avait dans le domaine des musées, pensons à l'agrandissement spectaculaire du Musée des Beaux-Arts, à la rénovation et à l'agrandissement du musée privé McCord et finalement, à la construction du Musée d'Art contemporain, situé en plein cœur de la Place des Arts. Sans compter les autres musées de taille plus modeste où l'on conserve et expose des chefs d'oeuvres anciens et contemporains.

Une mention toute spéciale doit être faite au magnifique Musée de la Civilisation situé au cœur de la ville de Québec. L'excellence de ses activités est reconnue par le public qui ne cesse d'y revenir.

Sans compter tous les autres musées de plus petite dimension qui se sont ouverts dans diverses régions du Québec.

Les sciences naturelles n'ont pas été oubliées non plus. Le Planétarium continue à nous renseigner sur le mouvement des astres. Le Jardin botanique s'est enrichi et s'est modifié de façon remarquable. L'Insectarium s'est installé dans le vaste complexe du Jardin botanique et, finalement, l'ouverture du Biodôme qui ne cesse de surprendre. Tout cet ensemble a été rendu possible, dans la très grande majorité des cas, grâce à des contributions plus ou moins importantes venant des divers paliers gouvernementaux, notamment, du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec. Dans certains cas, les contributions ont été plus qu'importantes. Songeons à la somme d'environ 170 millions \$ qui a été nécessaire pour transformer le Velodrome en Biodôme.

Dans le cas des musées de sciences naturelles, on peut espérer qu'ils s'acquittent bien de leur fonction éducative. Personnellement, je n'en suis pas très sûr. Sauf peut-être le Musée de la Civilisation de Québec qui fait un effort remarquable pour expliquer, détailler et renseigner les visiteurs sur les différentes expositions qui sont présentées. Le Biodôme est encore trop nouveau pour que l'on puisse évaluer le rôle éducatif qu'il jouera auprès des jeunes étudiants qui le fréquentent. Ce «zoo artificiel sous couverture» pourrait être rendu plus intéressant si on insistait davantage sur les exploits technologiques qui l'ont rendu possible et qui se retrouvent bien sûr, cachés dans la cave de cet édifice. Je suggère que l'on devrait y inviter les futurs techniciens et ingénieurs pour leur montrer jusqu'à quel point la technologie et les

connaissances d'aujourd'hui peuvent rendre apparemment vivant, un ensemble d'artefacts synthétiques, d'arbres, de quelques animaux et d'eau.

Mais alors que l'Ontario Science Center situé à Toronto, continue de former les jeunes visiteurs au développement de la science et de la technologie par une action interactive entre exhibits et spectateurs et visiteurs, que Paris s'est donnée le luxe d'un parc scientifique et technologique remarquable (la Villette), Québec attend toujours son musée ou sa maison des sciences et de la technologie.

Tous les efforts faits depuis 30 ans pour se doter, enfin, d'une maison qui reflète les réalités actuelles et qui projette dans l'avenir, ont été voués à l'échec. Manque d'intérêt? Non pas. Manque de coordination entre divers paliers gouvernementaux? Peut-être. Manque d'argent? On a qu'à voir les sommes qui ont été dépensées depuis quelques années pour affirmer qu'il ne s'agit pas de cela. Serait-ce que l'on est davantage «voyeur» que «acteur»? La facilité est toujours plus aisée. Regarder demande moins d'efforts que de faire un exercice intellectuel pour comprendre le pourquoi des choses et le comment. Manipuler et participer personnellement à certaines expériences demande toujours un plus grand effort, que de se promener ou de regarder.

Les musées d'histoire naturelle sont peu en vogue actuellement dans les pays industrialisés. Ils existent bien sûr, mais les efforts des divers pays se tournent davantage vers les musées ou les maisons de science et de technologie qui traitent des sujets d'avenir. Qu'on le veuille ou non, les activités de l'an 2000 seront dans les domaines de l'informatique, de l'électronique, des communications, de l'espace, des biotechnologies, des bio-censeurs, du génome humain, des maladies génétiques et métaboliques, de l'immunologie, de la neuropsychologie, etc. Cela n'enlève rien à l'art, la littérature, la musique ou la danse, bien au contraire. Toutes ces activités sont le fruit de la création, d'imagination, d'efforts intellectuels de la part des chercheurs.

Pourquoi faut-il donc que l'on se retourne vers le passé pour exhiber des dinosaures? Un musée sur les dinosaures a peut-être sa place en Alberta, où on trouve beaucoup de carcasses de ces animaux préhistoriques. Mais sûrement pas au Québec.

Au lieu de regarder vers le passé, et d'augmenter le nombre de «voyeurs», favorisons au contraire le talent créateur des visiteurs de maisons résolument tournées vers le futur. À titre de contribuable, je souhaite que les autorités gouvernementales ne versent pas un seul sou à ce projet de musée des dinosaures.

Laissons les promoteurs privés financer entièrement des projets qui ont sans doute un intérêt touristique et commercial, mais qui risquent de détourner l'attention d'un projet majeur pour le Québec, un vrai musée des sciences physiques et de la technologie. Et demandons à l'entreprise privée de faire sa part pour doter enfin le Québec d'un musée scientifique et technologique interactif et résolument tourné vers l'avenir.

Les indépendantistes désenchantés

LE PRÉSIDENT lituanien avait dit un jour de 1990 : «Nous savons qu'il y a toujours un prix à payer pour l'indépendance; nous sommes prêts à payer ce prix.» Discours d'une absolue franchise qu'on serait surpris d'entendre ici dans la bouche d'un Jacques Parizeau, mais que Vytautas Landsbergis, le «père de la Lituanie libre», n'avait pas eu peur de répéter à tout venant lors de l'héroïque bras de fer avec Moscou qui avait précédé l'accession à l'indépendance de la courageuse petite république balte.

Aujourd'hui, les Litoniens sont libres, mais ils grelottent à douze degrés dans leurs appartements. Le pétrole russe à la moitié ou au quart du prix mondial n'est plus qu'un souvenir. Une grande entreprise sur deux est fermée et s'empoussière pour l'éternité, faute de technologie adéquate, de combustible, de pièces de rechanges, ou tout simplement faute de clients.

Résultat: moins de deux ans après le Grand Soir, les Litoniens viennent de congédier le «père de la Nation» et de ramener au pouvoir, le plus démocratique-

ment du monde, les anciens dirigeants communistes de l'ère soviétique, qui ont conquis la majorité absolue des sièges à la Diète lituanienne lors du second tour des législatives qui s'est tenu ce week-end. Curieux, curieux lendemains de communisme...

Nuance: la victoire éclatante du Parti démocratique du travail (ex-communiste) de Lituanie et de son leader Algirdas Brazauskas n'annonce pas nécessairement un retour de bâton autoritaire. M. Brazauskas ne s'était-il pas, à l'époque du triomphe du Sajudis de M. Landsbergis, rallié au mouvement indépendantiste qu'il avait précédemment combattu? Reconverti en social-démocrate, Brazauskas, authentique libéral de l'époque Gorbatchev, s'est plutôt contenté de surfer sur la vague de mécontentement économique et de promettre un peu plus de «social» à l'heure de la transition néolibérale. Belles promesses qu'une économie complètement à bout de souffle semble malheureusement à l'impossibilité de tenir.

L'expérience de ces surprenantes élections pourra peut-être, ultimement, conso-

lider la jeune démocratie lituanienne. Ce qu'on vient d'élire à Vilnius, ce sont des néo-socio-démocrates, pas des staliniens sur le retour. Des nationalistes modérés désirant des relations moins acrimonieuses avec la Russie, pas une «cinquième colonne» à la solde de Moscou. En outre, les Litoniens ont eu le mérite, au contraire des Estoniens voisins en septembre dernier, de laisser le droit de vote à la minorité russe.

Quelque peu déçus de l'indépendance concrète, les Litoniens n'ont pas pour autant renié leur choix fondamental d'être une nation libre. L'URSS n'existe plus et ils n'éprouvent pour elle aucune nostalgie.

Ils ne font aujourd'hui qu'illustrer, encore une fois, les voies surprenantes, infiniment plus sinieuses que prévu, de l'après-communisme. Et rappeler aux indépendantistes du monde entier, malgré les énormes différences entre les divers cas d'espèce, qu'on n'a jamais rien pour rien.

FRANÇOIS BROUSSEAU

LETTRES AU DEVOIR

Accorder au diplômé une valeur marchande

LA CHAMBRE de commerce veut des frais pour les cégépiens trop lents, lisait-on dans une dépêche de la Presse Canadienne parue dans LE DEVOIR du 6 novembre.

Je viens de terminer un baccalauréat qui m'a coûté 5000 \$ de frais de scolarité assorti de 12 000 \$ de prêt étudiant.

En tant qu'étudiant diplômé j'aurais un autre type de suggestion à proposer. Il serait peut-être temps de suggérer au patronat de prendre ses responsabilités économiques envers la formation conduisant à une diplomation luxueuse. Peut-être que les entreprises devraient être dans l'obligation de racheter les diplômés à la fois au diplômé et à l'institution l'ayant formé. Cela les responsabiliserait. Le diplôme garantirait sa valeur financière et serait transférable d'une entreprise à l'autre, un peu comme cela se fait avec les quotas dans l'industrie laitière ou avec les permis de taxi. De plus cela éviterait le recrutement sauvage entre les entreprises se piratant l'une et l'autre leur main-d'oeuvre spécialisée. De cette façon, une deuxième entreprise ne pourrait en éviter d'en assumer les frais véritables, comme cela se fait présentement, arracher par la petite porte de côté un diplômé à une entreprise qui aurait satisfait à ses obligations. Pour se convaincre de cette attitude chez nos employeurs; il suffit d'autre part de lire les offres d'emploi demandant un diplôme spécifique ainsi que cinq années d'expérience pour y voir un employeur désirant louer les services d'une personne pour laquelle cette

entreprise n'a pas eu à assumer la formation et l'entraînement premier dans une fonction précise, cette entreprise recherche un produit pour lequel le vrai travail aurait été assumé par d'autres.

D'accorder une valeur économique mesurable au diplôme aurait aussi pour effet de lui accorder une plus-value qui pourrait se mettre au compte du PNB national.

Léopold Bourjoï
Montréal, 6 novembre 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directrice:
LISE BISSONNETTERédacteur en chef
Bernard DescôteauxDirecteur délégué à l'information
André LeclercRédacteur en chef adjoint
Jean FrancoeurDirecteur de l'information
Benoît AubinDirecteurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté

Guy Deshaies

Directeur des
publications spéciales
Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS

Le libre-échange a été avantageux

MAINTENANT que l'activité référendaire est terminée, le gouvernement va s'attaquer à ce qu'il nous promet depuis longtemps: l'économie.

De l'économie, plusieurs feront facilement le lien avec l'accord de libre-échange canado-américain existant depuis maintenant trois ans. Cette entente fait beaucoup parler. Certains y attribuent des pertes d'emplois et une partie de la récession.

En fait, les pertes d'emplois représentent le seul point négatif de l'accord. C'est en revisant ses programmes d'adaptation que le Canada pourra pallier ces pertes d'emplois. L'étude de l'Institut de C.D. Howe le dit elle-même.

À propos de cette étude, nous ne pouvons rester indifférent à de tels chiffres: augmentation des exportations de 16,2% contre 14% du nombre d'importations. Bien que ce soit les secteurs mous qui subissent le contrecoup (ce qui était prévu), notons que les secteurs où les exportations sont à la hausse sont des secteurs de pointe.

L'accord de libre-échange bilatéral a véritablement été avantageux pour le Canada. Les exportations de biens libéralisés par l'entente ont augmenté, de même que la balance commerciale.

Vu la situation actuelle de notre gouvernement canadien, je pense qu'il a grandement besoin des avantages que procure l'accord canado-américain pour s'attaquer à l'économie. Enfin.

Alexandre Riopel
St-Roch de l'Achigan, 9 novembre 1992